

EAU POTABLE

un schéma directeur pour préparer l'avenir

Le Prisme 10/11
Saison 2017

Une programmation éclectique
et pour tous les publics

Développement durable 32/33
Energies renouvelables

Une étude de faisabilité sur la méthanisation
et la production d'hydrogène

Innover et se donner les moyens d'agir

Innover et se donner les moyens d'agir représentent deux moteurs indispensables pour construire l'avenir. C'est encore plus vrai sur des territoires comme le nôtre dont la situation particulière, en matière de désenclavement pour ne citer que cet exemple emblématique, implique de mener des politiques volontaristes. L'action publique prend ici tout son sens pour développer les équipements et les services, accompagner l'activité économique et surtout se saisir de technologies innovantes qui ne sont pas systématiquement développées par l'initiative privée comme c'est le cas dans les grandes métropoles.

L'innovation et la prospective sont au cœur des projets de la Communauté d'Agglomération, telle l'étude sur la faisabilité d'une filière de méthanisation complétée par une approche sur la valorisation du biogaz par production d'hydrogène. Tout en optimisant la valorisation des sous-produits d'activités économiques, ces nouveaux process qui fonctionnent déjà sur d'autres territoires permettent de produire notre propre énergie, ce qui constitue un enjeu d'avenir : pour diversifier notre mix énergétique, développer les énergies renouvelables, et pour atti-

rer sur ce territoire de nouveaux savoirs, de nouvelles activités, de nouveaux métiers.

De même, dans le cadre de la gestion en régie publique de l'eau et de l'assainissement, compétence historique de l'Intercommunalité, l'action au quotidien va de pair avec un travail prospectif pour maintenir demain la qualité du service aux habitants et anticiper les besoins futurs. D'où la réalisation d'un Schéma directeur d'eau potable qui va définir une stratégie de gestion patrimoniale dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements. Autre exemple majeur, la restructuration à venir du système d'assainissement de Souleyrie : c'est une opération lourde de près de 33 M€, pour laquelle nous avons obtenu un soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de près de 20 M€ (60%).

Là réside en effet un levier fondamental de l'action : l'anticipation doit être associée à la capacité de mobiliser les partenariats et cofinancements indispensables. Ainsi les études sur la méthanisation et l'hydrogène ont-elles été conduites en conjuguant les besoins et la volonté d'acteurs publics et privés au sein d'un Comité de pilotage pluraliste.



Sur l'ensemble de ses grands équipements et de ses dossiers, la CABA a toujours œuvré pour mettre en place les partenariats les plus larges possibles, par delà les sensibilités, afin que des subventions viennent abonder les projets. Au travers de la contractualisation qui vient de se conclure avec le Département du Cantal, des nouveaux contrats en cours de discussion avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou encore des fonds européens, nous mettons tout en œuvre pour nous donner les moyens d'agir afin que notre territoire avance.

Jacques MÉZARD

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Sénateur

SOMMAIRE

Actu	4	Vie des entreprises	22	Développement durable	32
Événementiel	10	Contractualisation	24	En immersion	34
Médiathèque	14	Politique de la Ville	27	Vie des communes	37
Dossier	17	Enseignement supérieur	28	Mag	40

STAC TRANSPORTS-CANTAL TOUR
Le transport de personnes par Autocar est un métier. C'est le nôtre.
du transport scolaire... au voyage de grand tourisme.

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

70 véhicules de 8 à 63 places

17, rue Jacques Prévert - AURILLAC - Tél. 04 71 48 48 33 - Z.A.C. Les Adrets - 15100 ROFFIAC - Tél. 04 71 48 48 79 - stactransports@orange.fr - www.stac-transport.com

AVEC FRAM
Prenez un bain de soleil en République Dominicaine!

FRAMISSIMA
Memories Splash*****
à Punta Cana
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Infos & réservations:
STAC Voyages
9 place du Square à AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 77
info@stacvoyages.com

AMBASSADEUR
FRAM | **STAC**

SOULIER Bâtiment
3, Route du Collet
15000 AURILLAC
04 71 64 66 00

Travaux cours de service
Extension réfectoire
création blocs sanitaires

Collège Jules Ferry
Construction du gymnase

votre
publicité

ici ?

contactez-nous

Régie Publicitaire
Thierry Bonnet
Aurillac Développement
Tél : 04 71 46 86 50

Le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve inaugure le SDIS

En raison du tragique attentat qui s'est déroulé à Nice en juillet 2016, l'inauguration de la caserne du Service Départemental d'Incendie et de Secours par le Ministre de l'Intérieur avait dû être reportée. Le 14 novembre, tout juste un an après l'épisode meurtrier du Bataclan et des attentats parisiens, Bernard Cazeneuve est venu couper le ruban du nouveau bâtiment.



« Je tiens à saluer un homme qui a montré, au plus haut niveau, son sens de l'Etat, qui a su être un repère dans des circonstances sans précédent », a indiqué Jacques Mézard, Président de la CABA. « Pendant les attentats, alors que tout ne tenait qu'à un fil, dans l'incertitude la plus profonde, j'ai vu de quoi les secours français étaient capables, a souligné le Ministre. J'ai vu des hommes donner toute leur force et leur énergie pour sauver des vies. Vous, qui exposez votre humanité, sachez que votre courage et votre dévouement forcent le respect de ceux qui vous

entourent ». L'inauguration de cette caserne de 4 000 m² (cf. Agglo mag 64) a ainsi pris un sens particulier. « Elle répond à l'évolution du métier et apporte tout ce que l'on peut souhaiter à ces hommes au service des autres », a relevé P. Mathonier, Maire d'Aurillac.

« Après 18 mois de travaux, le bâtiment est fonctionnel et doté de tous les moyens modernes, a expliqué Vincent Descœur, Président du Conseil Départemental.

Il abrite hébergements, locaux de vie, bureaux et remise de véhicules pour les 40 pompiers professionnels et 60 volontaires aurillacois qui assurent 3 500 interventions par an. « Le volontariat est une action qui me tient particulièrement à cœur, a ajouté le Ministre de l'Intérieur. Je suis attaché au maillage du territoire qui n'est possible que par l'engagement de jeunes sapeurs pompiers. » Des jeunes qui ont été personnellement remerciés par Bernard Cazeneuve lors de sa visite des locaux.

GPEC

Du diagnostic au plan d'actions

La phase « diagnostic » de la démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) du Bassin d'Aurillac s'est achevée en novembre. 27 entreprises ont rencontré pour des entretiens ciblés le cabinet de consultants spécialisés en Ressources Humaines missionné par la CABA. Regroupant au total 3 500 emplois, ces entreprises représentent la diversité de nos secteurs d'activité : industrie, agro-alimentaire, nouvelles technologies, bâtiment, logistique...

Après une présentation de la synthèse des entretiens et du diagnostic territorial au Comité de pilotage de la GPEC, la nouvelle étape est celle d'échanges en groupes de travail afin d'élaborer le plan d'actions. Ces groupes associeront aux membres du Comité de pilotage les entreprises qui ont participé au diagnostic.

L'objectif est de présenter ce travail lors d'un temps fort, début 2017, qui sera ouvert à tous les acteurs économiques locaux.

Contact : deveco@caba.fr



Pôle Immobilier d'Entreprises

C'est parti pour la 6^e tranche

Pour anticiper les besoins et être toujours en capacité de répondre à la demande des entreprises, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac avait, dès la fin de la 5^e tranche, mis à l'étude la création des deux prochaines tranches du Pôle Immobilier. Les premiers coups de pelle de la phase 6 seront donnés en début d'année !

Ce chantier prévoit la réalisation d'un nouveau bâtiment sur pilotis et sur 2 étages, à l'arrière du Pôle Immobilier, en parallèle des structures « en peigne » existantes. Un choix qui permet de conserver les places de stationnement. 536 m² de bureaux locatifs et une salle de réception de 50 m² y seront proposés. L'opération d'un coût prévisionnel de 1,6 million d'euros recevra le soutien du Département du Cantal, de la Région et de l'État. Un chantier également synonyme d'activité pour les 14 entreprises locales qui vont le réaliser.

Développement durable

La CABA, territoire à énergie positive

Courant septembre, le dossier de candidature conjoint de la CABA et de la Ville d'Aurillac a été retenu pour intégrer le dispositif des Territoires à énergie positive (TEPCV). Un programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour soutenir les Collectivités engageant des démarches en faveur du développement durable.

Evolution de l'éclairage public, acquisition de navettes électriques, de véhicules à faibles émissions, et réappropriation des berges de la Jordanne : 4 dossiers pour

lesquels les deux Collectivités vont obtenir des financements, et qui s'inscrivent dans la continuité d'actions menées depuis plusieurs années en faveur du développement durable.

La signature de la convention permet à la CABA et la Ville d'Aurillac de bénéficier dès à présent de 500 000 € d'aide pour la mise en œuvre de ces 4 opérations. En outre, 1,5 million d'euros seront mobilisables au terme de cette phase du contrat pour soutenir des actions complémentaires (plus d'infos sur www.caba.fr).

PDUI : pré-sélection des dossiers

Le 16 décembre se réunira pour la 2^e fois le Comité de pré-sélection des dossiers proposés pour des financements européens dans le cadre du Projet de Développement Urbain Intégré (PDUI) du Bassin d'Aurillac ; la première session s'était tenue en juin dernier. C'est la CABA qui organise, en effet, la pré-sélection des candidatures susceptibles de bénéficier de fonds FEDER sur des opérations répondant aux

enjeux de rénovation urbaine et de mobilité durable sur l'aire urbaine de l'Agglomération.

Sur ce programme d'envergure, qui peut mobiliser 3,04 M€ d'aides pour notre territoire jusqu'en 2020, les opérations seront essentiellement portées par la CABA et la Ville d'Aurillac. Les premiers dossiers concernent notamment la rénovation urbaine sur le quartier de

Marmiers. Cependant, des projets associatifs ou de bailleurs sociaux peuvent être soutenus. Après l'étape de pré-sélection, ils sont transmis pour instruction à la Région, autorité de gestion des fonds européens.

Les dossiers de candidatures sont consultables et téléchargeables sur www.caba.fr (rubrique actions économiques de la CABA).

Contact : pdui@caba.fr

Aménagement du territoire Visite du Ministre Jean-Michel Baylet

Chantiers du Stade Jean-Alric et d'une Maison de Santé étaient, le 15 septembre, au programme de la visite de Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales. Accueilli à Ytrac par Roland Cornet, le Maire, le Ministre a visité le chantier du projet municipal de Maison de Santé, futur pôle médical et paramédical (notre photo).

« Votre Commune péri-urbaine et votre territoire sont symboliques de problématiques majeures : l'accès au numérique et à la téléphonie mobile, aux services publics de proximité... », a souligné le Ministre. Autour de ces axes nous développons des mesures qui sont autant de réponses d'aménagement du territoire. En la matière, vos réalisations et la qualité de votre travail sont exemplaires. »

Au Stade Jean Alric, le Ministre a parcouru la nouvelle Tribune d'honneur et découvert les travaux de restructuration de la Tribune Marathon et du fond de stade. Jacques Mézard, Sénateur et Président de



la CABA, a rappelé l'aide « reçue de l'Etat sur ce dossier. Ce territoire a la passion du rugby. Nous sommes très fiers des résultats du Stade Aurillacois, et on peut saluer la capacité de son Président et de ses dirigeants à faire vivre ce club avec l'un des plus petits budgets de Pro D2 ».

Saluant lui aussi « un grand club de rugby », le Ministre a apprécié « la qualité de la première tranche de travaux, qui augure bien de celle du chantier en cours. Les stades sont

des lieux de sport mais aussi de vie et de lien social. »

Après une intervention au Forum Ruralitic, Jean-Michel Baylet a également rencontré une délégation d'acteurs du monde agricole cantalien conduite par Patrick Escure, Président de la Chambre d'Agriculture, Benoît Aurière, Président des Jeunes Agriculteurs du Cantal, et Joël Piganiol, Secrétaire général de la FDSEA.

De nouvelles aides pour l'habitat

La CABA va engager en 2017 une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'Habitat (ANAH). De 2005 à 2010, la première OPAH intercommunale de Développement durable avait permis de financer 650 logements, en générant près de 23 M€ de travaux pour le secteur du Bâtiment. Elle a été suivie

par une opération de themographie aérienne puis un Programme d'intérêt Général (PIG), en 2012-2015. 465 dossiers de propriétaires occupants avaient été financés, soit plus de 8 M€ de travaux.

Afin de continuer à mobiliser des aides, la CABA a confié à SOLIHA Cantal une étude prospective. Celle-ci a fait ressortir des enjeux toujours

actuels sur la rénovation thermique, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap. Le nouveau programme d'aides a été construit autour de ces thématiques avec l'ANAH et les financeurs, avec l'ambition d'accompagner particulièrement les ménages vulnérables.

Centre de pré-tri de l'Yser Les travaux se préparent

Devant les évolutions techniques et afin de faire progresser la valorisation des produits recyclables, la CABA a engagé la mutation du site de l'Yser. L'objectif est de proposer aux usagers un centre de pré-tri multi-filières avec des équipements mieux adaptés permettant d'accueillir de nouveaux matériaux et objets. Un des points essentiels de cette mutation est notamment d'offrir à l'Yser les mêmes conditions d'accueil qu'à la déchetterie des Quatre-Chemins, c'est-à-dire accepter les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E), les déchets dangereux des ménages ou déchets spéciaux, mais également faciliter la circulation des véhicules.

Après plusieurs mois d'étude avec le cabinet Iddigo, le projet s'affine. Le cabinet d'architecte Bony Thierry et le



Bureau d'Etudes Anthéo ont défini les principaux axes de la restructuration. Pour les particuliers, des quais de déchargement et des bennes vont être ajoutés ; une entrée et une sortie différentes permettront de mieux circuler. Ces changements permettront de faciliter les opérations de pré-tri et la circulation des camions bennes et semis qui transporteront les déchets vers les filières de recyclage.

Les travaux de cette opération d'un coût prévisionnel de 1,2 M€ doivent débuter au cours du premier trimestre 2017 pour une période d'environ 3 mois.

Transports en commun De nouveaux bus pour 2017

La CABA et Stabus poursuivent la préparation d'une restructuration du réseau de transports qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2017. Parallèlement est engagé un renouvellement de la flotte de bus. Les premières commandes ont été lancées pour 4 Midibus de 85 places et 1 Bus standard de 105 places, de marque Mercedes.

Plus petits, les Midibus seront mieux adaptés à la fréquentation

et au réseau restructuré. Autres avantages : un coût d'acquisition moindre, et des émissions de gaz à effet de serre réduites, sachant que la motorisation de tous les véhicules commandés répond à la norme Euro VI qui garantit de très faibles émissions (- 50% par rapport à la norme Euro V).

D'ici fin 2016 vont aussi être commandés 2 Minibus électriques de 22 places pour le service de la navette centre-ville ; puis, début 2017, 3 Bus/car mixtes « Low entry » (40 places assises, 100 au total) polyvalents pour les services urbain/périurbain et scolaire.



Trans'cab Zoom sur la ligne 50

En septembre 2015, pour répondre aux besoins des usagers des transports en commun, Stabus a modifié le fonctionnement de sa ligne 50. Devenue régulière, elle relie le centre-ville d'Aurillac à la zone de Sistrières et au secteur Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac/Epicentre. Cette expérimentation se poursuivra jusqu'à la mise en œuvre de la restructuration des lignes de bus, en septembre 2017.

Pour rappel, la ligne 50 assure 24 courses par jour, du lundi au vendredi entre 7h15 et 18h18, tout au long de l'année. Tous les horaires : www.stabus.fr

Comice agricole à Esban Entreprises et éleveurs se rencontrent

La ZAC du Puy d'Esban a été, mi-octobre, le point de rencontre des mondes agricole et économique. C'est là que l'association du Comice Salers des cantons d'Aurillac, présidée par Georges Delbert, a en effet organisé son rendez-vous annuel, épaulée par la commune d'Ytrac, la SEBA 15 et la Ville d'Aurillac, et avec le soutien de la CABA et du Département. Un concours de haut niveau au cours duquel 13 éleveurs ont présenté 120 bêtes de race Salers.

Marché de pays, promenades en calèche, animations musicales et ateliers des sapeurs-pompier : de multiples animations ont aussi ponctué cette Journée cantalienne de l'agriculture, pour un public nombreux. Les entreprises de la ZAC s'y sont associées, ouvrant leurs portes pour faire découvrir leurs installations et leurs savoir-faire. Certaines ont également apporté leur contribution au bon déroulement de la journée, avec la mise à disposition de terrains et de matériel.



Entre réel et virtuel...

En septembre, le 10^e Salon de l'Habitat a attiré 8 500 visiteurs. Grâce à un casque un peu spécial, la CABA en a fait voyager beaucoup dans un univers totalement virtuel ! Un avant-goût de l'expérience à vivre dès l'été prochain sur le Rocher de Carlat, pour lequel est développé un projet de reconstitution en réalité augmentée de l'ancienne forteresse.



Ytrac Foot... à Jean Alric !

Évènement inhabituel : le 12 novembre, le Stade Jean Alric a accueilli près de 4 000 supporters pour un match... de foot ! Ytrac Foot a affronté Clermont (L2) pour le 7^e tour de la Coupe de France. Les Clermontois sont sortis vainqueurs de cette rencontre (6-0), mais la fête a été belle pour les Ytracois et les amateurs de ballon rond !

A vous de plancher !



Le 4^e Festival BD du Bassin d'Aurillac se déroulera les 11 et 12 mars 2017. Le créateur de l'affiche de cette édition, Julien Loïs, sera présent auprès d'une trentaine d'auteurs.

Parmi les animations qui seront proposées, la Médiathèque relance un concours de planches ouvert aux dessinateurs amateurs dès 6 ans.

Inscription à partir du 2 janvier. Artistes, à vos crayons !

Infos et règlement sur : festivalbd.caba.fr et www.caba.fr



A VTT

Le 23 septembre, 360 vttistes ont participé à la rando nocturne de la Dériv'Chouettes sur Aurillac et Arpajon ; le lendemain, 325 ont pris le départ des randos de la Dériv'Chaînes à Velzic. Originaires à 60% du Cantal et 40% du Limousin, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Ile-de-France... les participants partis à l'assaut des reliefs de la Vallée de la Jordanne ont souligné la beauté des paysages, la qualité des parcours et la chaleur de l'accueil.

Fête de la Plantelière Succès de la 2^e édition !

Début octobre, la 2^e édition de la Fête de la Plantelière a séduit un millier de visiteurs, qui ont arpenté les coins et recoins de ses jardins, prairies, vergers...

Comment élever des abeilles, fabriquer sa propre lessive, recycler, composter, s'occuper de son jardin ou de son verger, utiliser les plantes qui poussent dans nos jardins ou encore accommoder les aliments abîmés, trop mûrs, ou les restes de repas... : de nombreux ateliers, animés par les partenaires* de la Plantelière, ont permis d'échanger autour de ces gestes du quotidien synonymes de protection de l'environnement et de vie en accord avec la nature. De nombreuses activités ludiques étaient également proposées aux enfants. L'activité tyrolienne n'a pas désempilé, et chacun a attendu avec impatience de pouvoir grimper dans la calèche pour une balade sur le site. Sans oublier les grands jeux, qui ont fait sensation, tout comme les parcours d'orientation.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine : le service Environnement de la CABA compte bien renouveler l'aventure ! Vous pouvez aussi visiter la Plantelière toute l'année. Parcours d'orientation et grands jeux en bois sont accessibles à tous et à tout moment.

* Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, Oxygène, Les Croqueurs de pommes, Syndicat des Apiculteurs du Cantal, Institut Français du Cheval et de l'Équitation, Centre social d'Arpajon-sur-Cère, MurMur & Nature, Fabrique Aventures, association Découverte



Spectacles et concerts

Toutes les dates de 2017 !

Rap, variété française, humour, vaudeville, magie, spectacle pour enfants... la programmation 2017 du Prisme se veut éclectique et pour tous les publics !

Les Chansonniers 15 janvier 2017, 15 h

Dans ce nouveau spectacle, le Président Hollande se confesse à Jean-Jacques Bourdin, la Queen Elisabeth à Nikos Aliagas, et la classe politique française s'en remet aux mains de Cristina Córdula pour réviser son look et reconquérir la libido des électeurs.
Tarifs : carré Or, 50 € ; catégorie 1, 45 € ; catégorie 2, 40 €. Assis numéroté

Noëlle Perna - Super Mado 22 janvier 2017, 17 h

Morosité ou bouffaisse ? Un seul réflexe, appelez Super Mado ! Contrairement à Superman, elle vole très mal et n'a aucun pouvoir

mais, grâce à sa bonne humeur, elle arrive malgré elle à déclencher des crises de rire à répétition.
Tarifs : catégorie 1, 39 € ; catégorie 2, 36 €. Assis numéroté

L'envers du décor 2 février 2017, 20 h



Quand Patrick annonce à ses amis qu'il souhaite leur présenter la jeune femme pour laquelle il a quitté Laurence, tout le monde trouve que c'est une excellente idée. Mais l'apparition d'Emma aura l'effet d'une véritable tempête.
Tarifs : carré Or, 70 € ; catégorie 1, 64 € ; catégorie 2, 57 €. Assis numéroté

Aldebert - Enfentillages 2 11 février 2017, 18 h

Aldebert replonge dans le monde des enfants. Au sein de « La Machine musicale interactive », un décor inédit et haut en couleur, se mêlent jeux d'ombre, projection vidéos, théâtralité et instruments farfelus.
Tarifs : 32 € (- de 12 ans, 20 €). Assis numéroté.

La Reine des Neiges 18 février 2017, 15h30

Au dernier jour de l'hiver, Dame Nature doit laisser place au printemps, mais le Maître des Glaces en a décidé autrement... Adapté du conte d'Andersen, ce spectacle pour enfants propose un voyage musical à la fois féérique et folklorique.
Tarifs : carré Or, 39 € (- de 12 ans, 35 €) ; catégorie 1, 34 € (- de 12 ans : 30 €) ; catégorie 2, 29 € (- de 12 ans, 25 €). Assis numéroté.

Messmer : le fascinateur 19 mars 2017, 17 h



Vivez une expérience interactive dont seul Messmer le Fascinateur a le secret... De son regard perçant, et grâce à ses techniques d'hypnoses, de transfert d'énergie et de magnétisme, il vous invite à lâcher prise. Prêts à tenter l'aventure ?
Tarifs : catégorie 1, 59,50 € ; catégorie 2, 49,50 €. Assis numéroté.

Momo 25 mars 2017, 20 h

Un soir en rentrant, M. et Mme Prioux, incarnés par Muriel Robin et François Berléand, découvrent qu'un certain Momo, soit disant leur fils, s'est installé chez eux. Les Prioux qui n'ont jamais eu d'enfant tombent des nues...
Tarifs : carré Or, 68 € ; catégorie 1, 62 € ; catégorie 2, 55 €. Assis numéroté.

Boulevard des airs 13 mai 2017, 20h30

Boulevard des airs nous entraîne dans son tourbillon... Premier album disque d'Or en 2011, une nomination aux Victoires de la Musique en 2013, un troisième opus disque de Platine ! Quel que soit leur âge, ceux qui les ont vu sur scène savent l'énergie et la joie que le groupe transmet. Rendez-vous au Prisme !
Tarif(s) : fosse, 28 € ; gradin, 35 €. Debout (non numéroté) / assis numéroté.

Soprano 21 mai 2017, 18 h

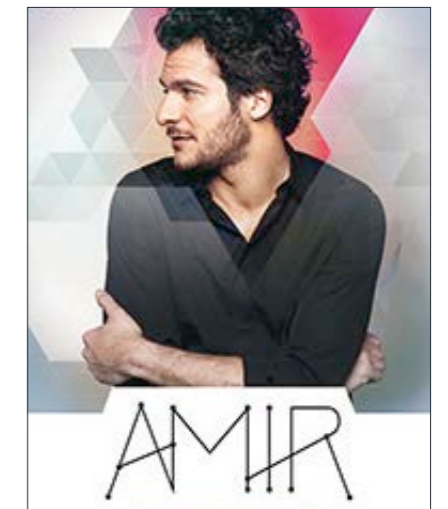


Porté par le titre, *Le Diable ne s'habille plus en Prada*, le 4^e album de Soprano « L'Everest » est déjà un franc succès ! L'artiste invite le public pour un concert rap teinté d'électro ! Ambiance garantie.
Tarifs : fosse 34 € ; catégorie 1, 49 € ; catégorie 2, 39 €
Debout (non numéroté) / assis numéroté

Peppa Pig 11 juin 2017, 15h30

Peppa, Georges et tous leurs amis proposent aux 2-6 ans de vivre une aventure tout en chansons, danses, jeux... et, bien sûr, pleine de flaques boueuses.
Tarifs : catégorie 1, 32 € (enfant, 27 €) ; catégorie 2 : 30 € (enfant 25 €) ; packs famille (4 places) : 27 € (catégorie 1) et 25 € (catégorie 2) par places.

Amir



13 octobre 2017, 20 h
Finaliste de « The Voice » face à Kendji Girac, fier représentant de la France à l'Eurovision 2016, Amir qui a remporté le cœur du public avec son titre « J'ai cherché » fera une halte au Prisme en fin d'année.
Tarifs : fosse, 28 € ; gradin, 35 €
Debout (non numéroté) / assis numéroté

Black M 8 décembre 2017, 20 h

Après 550 000 spectateurs et 800 000 albums vendus, le phénomène Black M revient avec un nouvel album et une nouvelle tournée, « L'éternel Big Black Tour » !
Tarifs : gradins, 48 € ; fosse, 34 € (early : 39€ - accès prioritaire 30 mn avant l'ouverture des portes)
Debout (non numéroté) / assis numéroté

Information Réservation

Billetterie du Prisme
Centre de congrès - 1 bis, place des Carmes - Aurillac
Du lundi au vendredi, de 14 h à 18h30 (fermeture du 23 décembre à 12 h, au 2 janvier à 14 h)
tél : 04 71 46 86 58
www.aurillaccongres.com

Aqua' Ciné

150 spectateurs les pieds dans l'eau !

Vendredi 4 novembre, quelque 150 spectateurs ont suivi, les pieds dans l'eau, les folles aventures de Russel et Monsieur Fredricksen, héros du film d'animation « Là-Haut ».

Pour la deuxième édition de l'Aqua' Ciné proposé par le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac, vendredi 4 novembre, quelque 150 cinéphiles de tous les âges étaient au rendez-vous ! Confortablement installés sur des fauteuils gonflables, petits et grands se sont immergés dans une eau à plus de 30° pour profiter du film d'animation « Là-Haut » projeté sur écran géant.

Plongée dans l'histoire et le décor

Dès leur arrivée, tout avait été recréé pour plonger les spectateurs dans l'histoire : la maison de Monsieur Fredricksen entièrement reconstituée par les équipes du Centre Aquatique s'envolait vers les hauteurs, son fauteuil et ses lunettes avaient pris place dans

l'entrée, et de nombreux stickers et images du film étaient répartis çà et là. Dans une ambiance tamisée, avec pour seuls éclairages les spots du bassin sportif, les fauteuils transparents bleus et jaunes ont, le temps du film, vogué sur l'eau pour le plus grand plaisir des familles ravies par cette séance... aquatique !

A noter :

Le Centre Aquatique fermera ses portes pour l'entretien et la vidange des bassins vendredi 23 décembre au soir. Il rouvrira au public lundi 2 janvier, de 10 h à 19h15 (de 11 h à 20 h pour l'espace Balnéo). Dès le mardi 3 janvier, il fonctionnera à nouveau selon les horaires de la période scolaire (cf. : centreaquatique.caba.fr)

Au pied du sapin...

Idée cadeau pour Noël, le Centre Aquatique propose pour les fêtes des packs à petits prix qui raviront les amateurs de baignade, de détente ou de sport : « Pack Adulte » (5 entrées : 22,60 €), « Pack Junior 4-17 ans » (6 entrées : 22,60 €), « Pack Balnéo » (4 entrées : 27,60 €) ou « Pack Forme et Bien-être » (balnéo + aquagym : 38,80 €).



Partenariat avec le Vieux Palais d'Espalion

La musique classique à portée de main

Bach, Barrière, Vivaldi, Brahms, Schubert, Schumann... En 2017, des musiciens de renommée internationale viennent interpréter les œuvres de ces « stars » de la musique classique à Arpajon, Naucelles et Ayrens.

Qui a dit que la musique classique n'était pas accessible ? En partenariat avec l'Association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion*, la CABA propose pour la 5^e année consécutive 3 concerts classiques sur son territoire. Lors de cette saison musicale 2016-2017, ce sont encore des artistes de renommée internationale qui font le voyage jusque chez nous, entre deux prestations sur les plus grandes scènes du monde.

Des artistes de renommée internationale

Samedi 21 janvier, plongez dans les répertoires des grands noms de la période baroque : **Bach, Barrière et Vivaldi**. Leurs œuvres seront interprétées par deux

grands musiciens, **Marc Coppey**, au violoncelle, et **Kenneth Weiss**, au clavecin. Des compositions agrémentées de superbes mouvements lents. C'est à l'**église d'Arpajon-sur-Cère** que vous pourrez profiter de ce spectacle. Une pause musicale hors du temps...

Démystifier l'univers du classique, toucher du doigt les métiers de la musique...

Ce concert et les suivants seront chacun précédés d'actions pédagogiques à destination d'écoliers, d'élèves musiciens, de centres sociaux et de rencontres avec les associations locales. L'occasion de démystifier l'univers de la musique classique, de toucher du doigt la vie d'artiste mais aussi les métiers liés aux disciplines musicales.

* En partenariat avec « La Belle Saison » la-belle-saison.com



Billetterie

Tarifs : 20 €, adhérent 18 €, réduit 9 €

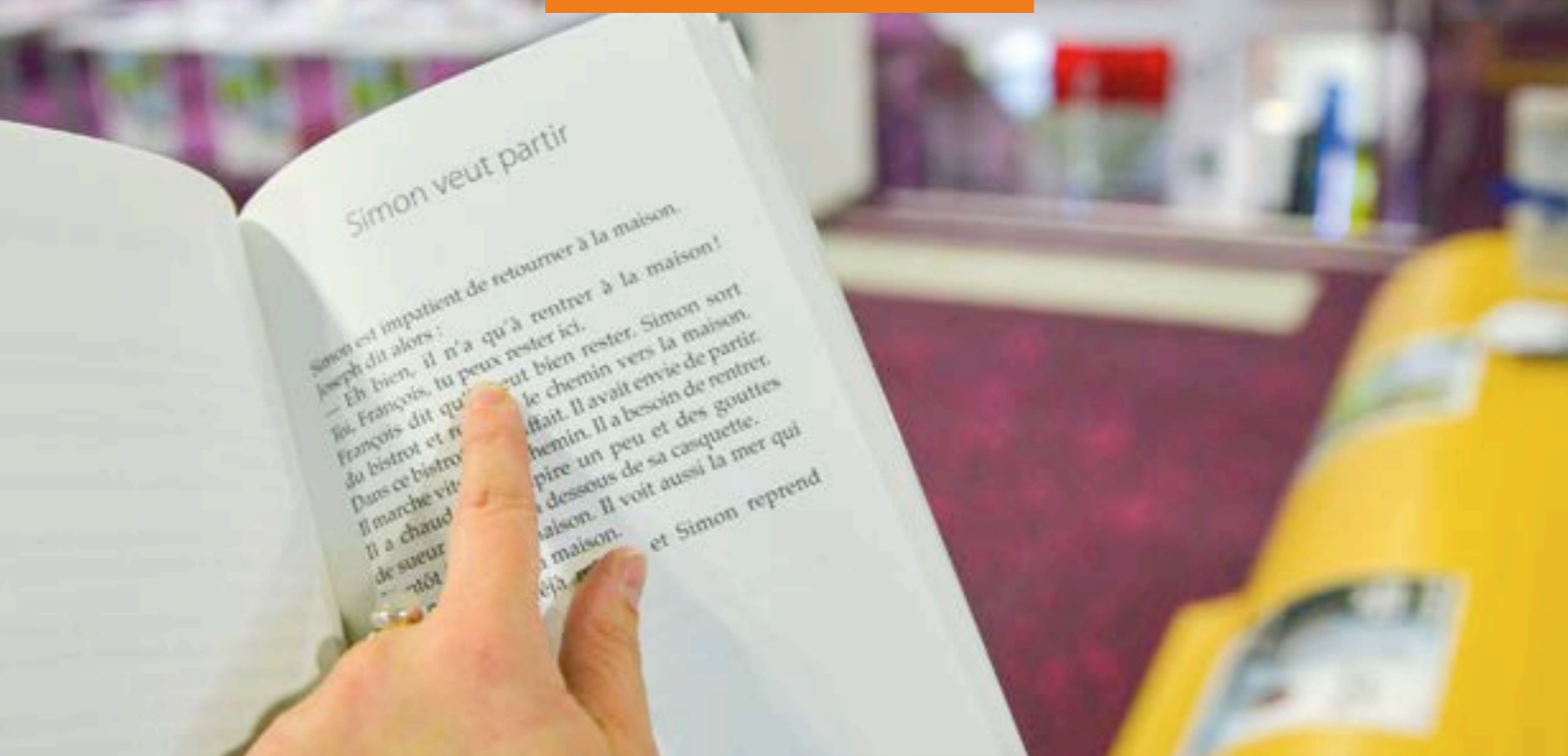
A partir du 9 janvier
Office de Tourisme
du Pays d'Aurillac
7 rue des Carmes,
15000 Aurillac

04 71 48 46 58
Programme complet sur
www.vieux-palais.org

Samedi 21 janvier - 20h45 - Eglise d'Arpajon-sur-Cère
Marc Coppey (violoncelle, à gauche) et Kenneth Weiss (clavecin)
Programme : Bach, Barrière et Vivaldi

Vendredi 17 mars - 20h45 - Le Parapluie (Naucelles)
Lise Berthaud (alto) et Adam Laloum (piano)
Programme : création d'une sonate de Florentine Mulsant (compositrice), Brahms

Mercredi 24 mai - 20h45 - Eglise d'Ayrens
Dana Ciocarlie (piano), Quatuor Yako (quatuor à cordes)
Programme : Schubert, Schumann



Prévention et lutte contre l'illettrisme Des actions engagées

Lutter contre l'illettrisme et créer un lien avec le public éloigné de la lecture et de l'écriture : tels sont les objectifs que poursuit la Médiathèque du Bassin d'Aurillac avec l'appui du Centre de Ressources Illettrisme Auvergne.

Donner le goût de la lecture, ouvrir au monde et aux savoirs sont des missions essentielles pour la Médiathèque du Bassin d'Aurillac. Pour créer un lien avec le public éloigné de la lecture et de l'écriture, l'équipe de la Médiathèque s'est lancée, depuis mars 2015, dans des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

améliorer le quotidien et l'avenir professionnel des jeunes et adultes en difficulté.

Un projet multipartenarial

Née de cette volonté politique forte, une demi-journée de sensibilisation à l'illettrisme a été conduite en mars 2015 par le Centre Ressources Illettrisme (CRI) Auvergne auprès des agents de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac.

Acquisition de romans courts, rédigés dans une écriture fluide

« De plus en plus de jeunes sont frappés par ce fléau de la société, relève Jacques Mézard, Président de la CABA. Notre souhait est donc, au travers de cet équipement majeur, de s'impliquer dans des actions concrètes pour

Cette rencontre a fait germer l'idée de lancer un projet multipartenarial piloté par la Médiathèque et le CRI Auvergne, et soutenu par l'Etat (dans le cadre du Plan

pluriannuel contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale). Depuis, de nombreuses réunions et ateliers en groupes de travail se sont tenus. Ils ont notamment associé la Médiathèque départementale, le CCAS, les Centres sociaux de Marmiers, du Cap Blanc, ALC Héltas et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population.

Parmi les actions qui ont découlé de cette démarche, la Médiathèque a renforcé son fonds d'ouvrages en « français facile » par l'acquisition des 18 livres publiés dans la collection « La Traversée ». « Il s'agit de romans courts et rédigés dans une écriture fluide, à destination

des adultes éloignés de la lecture », explique Josiane Costes, Conseillère Déléguée à la Médiathèque. Courant 2017, un espace consacré à ce fonds en « français facile » va par ailleurs être créé.

Passer par le jeu pour susciter le désir de découvrir la Médiathèque

Un partenariat a également été tissé avec le CCAS au travers de dons d'ouvrages (une soixantaine d'albums enfance et premiers romans, et une quinzaine de jeux) destinés à être offerts lors des visites d'assistantes sociales et lors des permanences.

Des temps de jeu

Enfin, un atelier de sensibilisation autour du livre et du jeu a été réalisé auprès des professionnels (animateurs en centres sociaux) pour leur permettre de mieux appréhender leur approche avec des personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base. Suite à cela, des temps de jeu conjointement organisés par la Médiathèque du Bassin d'Aurillac et les Centres sociaux ont permis de toucher un

nouveau public. La soirée organisée vendredi 18 novembre en est l'exemple. « L'objectif de ces initiatives est socioculturel : l'idée est de passer par le jeu pour susciter le désir de découvrir la Médiathèque et ses services, de favoriser les pas-

serelles avec les Centres sociaux, souligne Josiane Costes. Nous menons également une réflexion sur l'ouverture de ce projet à des problématiques liées aux publics non francophones ou/et primo-arrivants ».



Un espace consacré au fonds en « français facile » va être créé en 2017

Spectacle vocal

De la Renaissance au XX^e siècle

Samedi 10 décembre à 17h30, la Médiathèque propose un voyage dans le temps, de la Renaissance au XX^e siècle, avec un programme d'œuvres vocales savantes, plus ou moins connues, interprétées parfois de manière inhabituelle par l'Ensemble vocal « Fait divers ».

Créé à Aurillac en 1992, le groupe se compose de 12 choristes amateurs ayant tous une solide expérience du chant choral. De la Renaissance au jazz vocal, en passant par la chanson traditionnelle de tous pays ou la musique sacrée, « Fait divers » est spécialiste de rien mais amateur de tout !



Pas de chef de chœur, plusieurs choristes se partagent la direction musicale. Depuis 1997, le groupe a enregistré 4 albums dont le dernier, consacré à la musique latino-américaine, est sorti l'année dernière.

Œuvres vocales savantes par l'ensemble vocal « Fait divers »

Samedi 10 décembre, 17h30
Médiathèque du Bassin d'Aurillac - Espace animation
Gratuit, tout public

S.A.V. THERMIQUE

Site internet: www.sarIntc.com

Vous souhaitez nous contacter ?

04 71 64 17 12



CHAUFFAGE | PLOMBERIE/SANITAIRE | ENERGIES RENOUVELABLES | **DEPANNAGE**

Nous assurons la maintenance et le dépannage des installations de chauffage (chaudière, Pompe à Chaleur, climatisation, énergie solaire...) que ce soit dans une habitation neuve ou en rénovation.

SAV THERMIQUE EST SPÉCIALISÉ POUR EFFECTUER :

- La mise en service d'une installation de chauffage de nombreuses marques connues : FRISQUET, DE DIETRICH, BOSCH (BUDERUS), CHAUFFOEAUX, SAUNIER DUVAL, CLIPSOL, CHAPPEE, DAIKIN, ATLANTIC, MITSUBISHI...
- L'entretien régulier (obligatoire 1 fois/an) des matériels de chauffage, de climatisation, de Ventilation Mécanique Contrôlée
- Le dépannage et le remplacement des pièces défectueuses
- Le traitement de plancher chauffant (hydraulique)
- Le réglage de vos installations (Thermostat, régulation)

SAV THERMIQUE VOUS ASSURE UNE MAINTENANCE RIGoureuse ET PROFESSIONNELLE.

Nos qualifications vous garantissent un travail de qualité, en bénéficiant de formations spécifiques sur les pompes à chaleur, les chaudières, la climatisation et l'énergie solaire, pour rester à l'écoute du marché et de ses nouveautés.

AU CHOIX :

Contrats d'entretien, intervention sur simple demande, diagnostic de votre installation.

14 bd. de Lescudilliers - 15000 Aurillac - NTC : 04 71 63 77 88 - SAV : 04 71 64 17 12 - savthermique@orange.fr

L'IFPP C'EST

- Acquérir de l'expérience professionnelle
- > 30% de jeunes supplémentaires à la rentrée 2016-17
- UNE FORMATION UN METIER UN Avenir
- 85% de réussite aux examens
- Se préparer aux concours de prestige
- Participer à de nombreux événements

AVEC L'APPRENTISSAGE, ON ZAPPE LE CHÔMAGE !

IFPP - 8 Rue Agricole Perdiguer - 15000 AURILLAC Cedex - www.ifpp15.com
Flavie.nourisson@ifpp15.com - 04 71 63 81 81

STAP'15

**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A
Les Quatre-Chemins
15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26
Fax. 04 71 43 25 43
Port : 06 07 46 33 87

Eau et assainissement

Depuis début 2014, les services de l'eau de la CABA travaillent avec le bureau d'études EGIS à la conception du Schéma directeur d'alimentation en eau potable. L'objectif est de garantir à long terme une eau de qualité et en quantité suffisante pour tous les abonnés du territoire communautaire. En parallèle se poursuit la modernisation du service avec la mise en place de la radio-relève des compteurs, deux fois par an.

Côté assainissement, une importante opération de restructuration du système d'assainissement de Souleyrie se prépare.

Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Analyser, projeter, programmer...

Anticiper les travaux à réaliser pour répondre aux besoins futurs et optimiser l'alimentation et les ressources en eau : tels sont les objectifs du Schéma directeur d'alimentation en eau potable actuellement en cours de finalisation.

Près de trois ans d'études et d'analyses auront été nécessaires au service de l'Eau de la CABA pour réaliser, avec l'appui du bureau d'études EGIS, le « Schéma directeur d'alimentation en eau potable » du territoire. Ce document en cours de finalisation permet de mettre en perspective le fonctionnement du réseau, des ouvrages et les travaux à réaliser afin de mettre en adéquation les besoins futurs avec les ressources ainsi que les investissements nécessaires au maintien du patrimoine. Ce travail de fond a été financé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département du Cantal.



Analyse du réseau sur le Système d'Information Géographique de la CABA

« Compétence historique de l'Intercommunalité, la gestion de l'eau en régie a toujours été conduite avec la volonté de maintenir les installations à niveau pour distribuer en tout point du territoire une eau de qualité, souligne Jacques Mézard, Président de la CABA. Se projeter sur les réalisations nécessaires pour les 15 années à venir procède de la même exigence, tout en préservant un équilibre entre les investissements à réaliser et les capacités financières du Budget de l'eau ».

4 phases d'étude

« Concevoir un Schéma directeur, c'est tout d'abord faire un état des lieux complet du réseau d'eau potable et de ses ouvrages dans leur état actuel [phase 1]. Connaître parfaitement leurs mécanismes : res-

sources, captages, matériaux, failles éventuelles, pour établir un diagnostic [phase 2], mais aussi savoir dans quelle mesure ce réseau sera sollicité à l'avenir [phase 3] afin d'aboutir à un programme hiérarchisé de travaux [phase 4] », explique Alain Bruneau, Vice-Président en charge des Travaux et réseaux.

Anticiper les consommations liées au développement du territoire et des activités économiques est un des objectifs du Schéma directeur. « Un important travail a donc été mené par les services pour recenser notamment les projets d'urbanisme, touristiques ou économiques qui impacteraient les besoins en eau. »

Le Schéma directeur s'articule ainsi avec le Schéma de COhérence Territoriale du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie.

Identifier les travaux à réaliser pour répondre aux besoins futurs

Plusieurs axes de travail sont ressortis du diagnostic (cf. ci-contre). Ces différents scénarii font l'objet d'une étude financière et aboutiront au plan d'actions porté par la Collectivité. Celui-ci permettra de maintenir notre patrimoine et de continuer à répondre aux objectifs poursuivis en terme de maîtrise des prélèvements, de desserte, de rendement et de qualité d'eau distribuée. Construire cette stratégie constitue un préalable à l'obtention de cofinancements.

Diagnostic, projets et stratégie

Première étape de travail pour constituer un Schéma Directeur : établir un diagnostic du réseau. En 2015, 3 millions de m³ d'eau ont été consommés sur le territoire par les 21 500 abonnés. 80% des habitants sont desservis par le « grand réseau » qui prend ses sources dans les plaines de Velzic et d'Arpajon-sur-Cère (cf. carte). Le reste du territoire est alimenté par 70 captages répartis sur 15 communes.

Favoriser les interconnexions et la gestion patrimoniale des réseaux

Afin de distribuer une eau de qualité (97% de conformité en 2015), les agents communautaires travaillent au quotidien à l'amélioration du réseau et de ses équipements constitués de 936 kilomètres de canalisa-

tions, posées pour la plupart entre les années 60 et 80, et de plus de 200 ouvrages.

Les axes de travail identifiés

Plusieurs grands axes de travail ont été identifiés. Tout d'abord optimiser la production du « grand réseau » en rénovant certains puits et forages tout en prospectant d'autres ressources sur la Vallée de l'Authre.

Autre grand enjeu : favoriser les interconnexions entre réseau indépendant et « grand réseau » afin de sécuriser l'alimentation de tous les secteurs. Ce sera notamment le cas pour les communes de Vézac et

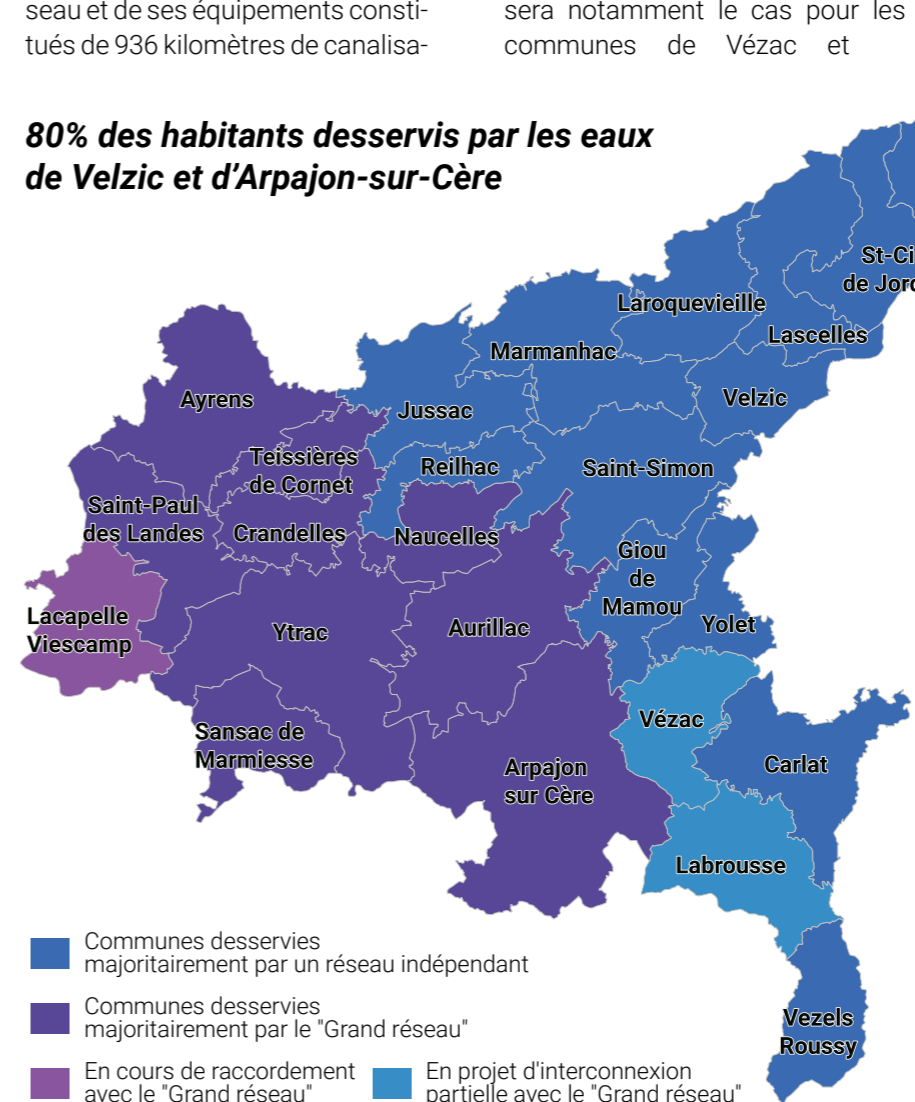
Labrousse. Le renforcement de l'alimentation en eau sur le sud-ouest de l'agglomération et le raccordement de Lacapelle-Viescamp au « grand réseau » en fait également partie (cf. p. 21).

Des travaux d'entretien et de réhabilitation des ouvrages ont aussi été identifiés. Au total, une quinzaine d'opérations d'un montant global prévisionnel de 10 millions d'euros ont ainsi été mises en exergue.

Enfin, le Schéma directeur va permettre de définir une stratégie de gestion patrimoniale des réseaux, dans le cadre d'un plan d'investissements pluriannuel conséquent.

L'ambition est de renouveler les tronçons de canalisation qui le nécessitent (39 ans d'âge moyen, 42/43 ans au niveau national) afin de maintenir la qualité de l'eau distribuée et d'augmenter leur rendement.

80% des habitants desservis par les eaux de Velzic et d'Arpajon-sur-Cère



En chiffres : le réseau d'eau

21 500 abonnés
3 millions de m³ d'eau consommés par an
80 points de prélèvements : captages, puits, forages
123 réservoirs
Une eau de qualité (97% de conformité en 2015)

Radio-relève 70% des compteurs équipés

Les services de la Communauté d'Agglomération poursuivent le déploiement d'un système permettant de relever à distance les compteurs d'eau. Environ 70% du parc est aujourd'hui équipé. Zoom sur ce procédé.



fications et renouvellement du matériel.

Double relève des compteurs

Ce processus permettra prochainement d'effectuer deux relèves par an au lieu d'une seule et donc de limiter les facturations basées sur un relevé « estimatif » sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour permettre cette mise en place, la majorité

des habitants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac avaient pour habitude d'avoir la visite des agents du service de l'eau pour relever leur compteur individuel d'eau potable. Pour certains, ce n'est plus le cas. En effet, la CABA déploie progressivement la radio-relève.

Le technicien recueille les données depuis le bord de la route

Cette technologie permet de relever à distance l'index de consommation du compteur. Le technicien équipé d'un terminal portable recueille les données depuis le bord de la route ou l'entrée de

l'immeuble. Il réceptionne également certaines informations sur l'état de fonctionnement du compteur. Ces données sont ensuite transférées à la Régie de l'Eau qui est en charge de leur contrôle. Si une consommation anormale est détectée, une information est adressée à l'abonné.

Avantage important pour vous, occupant du logement : vous n'avez plus besoin d'être présent à chaque passage. Néanmoins le compteur doit rester accessible aux agents du service pour d'éventuelles véri-

des compteurs doit être équipée d'une « tête de radio-relève ». A ce jour, environ 15 000 compteurs le sont soit 70% du parc. Si votre appareil ne l'est pas encore, pas d'inquiétude ! Les services les installent progressivement. La priorité a été mise sur le remplacement des compteurs les plus anciens et l'équipement des compteurs récents qui peuvent l'être.

Renseignements :

Régie de l'Eau,
04 71 46 86 38
www.caba.fr

Raccordement de Lacapelle-Viescamp Dernière phase de l'opération

Parmi les grandes opérations prescrites par le Schéma directeur d'alimentation en eau potable (cf. p.18-19) le renforcement du sud-ouest de l'agglomération et le raccordement de Lacapelle-Viescamp au « grand réseau ». Un projet qu'avait déjà anticipé la CABA lors de l'intégration de la commune en 2012 et pour lequel elle investit 1,2 million d'euros avec le soutien du Département du Cantal et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

2 phases de travaux ont été réalisées depuis octobre 2015. La 1^{re} consistait à créer un réseau reliant le réservoir de Verniols (Lacapelle-Viescamp) au Bourlès (Ytrac). La 2^e a permis de remplacer la conduite existante entre Le Bourlès et le golf de Sansac.

Deux nouvelles conduites

Au cours du premier trimestre 2017 devrait être réalisée la dernière phase de cette opération qui consiste à raccorder le golf au réservoir de la Capelotte (Sansac-de-Marmiesse). Sur 750 mètres vont être posées une conduite « de transfert » en fonte 200 mm poursuivant la liaison entre le réservoir de Verniols et celui de la Capelotte, et une canalisation « de desserte » en PEHD (polyéthylène haute densité) qui alimentera le secteur du golf et de Lavinal.

En complément ont été réhabilitées les chambres de vannes des réservoirs de la Capelotte et de Verniols pour un montant de 35 950 € HT.

Réhabilitation de Souleyrie Le projet se prépare

Egalement au programme des grands projets, côté assainissement : la mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie au titre de la Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines. L'opération consiste à optimiser le fonctionnement de la station d'épuration par temps de pluie, notamment en augmentant sa capacité de traitement. Pour cela, une combinaison de travaux est nécessaire. En premier lieu vont être réhabilitées les conduites ovoïdes (canalisation de 2 m de diamètre) qui rejoignent le déversoir d'orage situé au départ de l'avenue du Général Leclerc. Ces travaux qui valident la 1^{re} tranche de l'opération devraient être réalisés au cours des étés 2017 et 2018. Puis le déversoir d'orage lui-même ainsi que le réseau structurant reliant Brouzac, la Ponétie et l'Aire événementielle à la station d'épuration seront redimensionnés.

En parallèle seront lancées l'extension de la station d'épuration de



Souleyrie et la création d'un ou deux bassins de stockage et de restitution des pluies. Enfin, la dernière tranche de l'opération prévoit le raccordement de deux systèmes d'assainissement qui disposent de traitements obsolètes : Aurillac Belbex et Vézac bourg.

Des travaux subventionnés à plus de 60%

Pour ce projet d'envergure d'un coût prévisionnel de 32 800 000 € HT,

l'Agence de l'eau Adour-Garonne a répondu favorablement aux dossiers déposés par la CABA dans le cadre de l'appel à projets « Réduction des pollutions domestiques » : elle financera les travaux à hauteur de 60% soit une aide de 19 728 300 €. Le Département apporte également un soutien de 200 000 € par an pour les projets relatifs à l'eau et l'assainissement dans le cadre du Contrat 2016-2021 (cf pp. 24-25).



© Photos Entreprise Lhéritier T. Marcollac

Entreprise Lhéritier « Multi-spécialistes » du transport

175 personnes, 244 immatriculations, 8 000 m² de bâtiments spécifiques sur 45 000 m² de surface... : les Transports Lhéritier acheminent tout type de marchandise à l'échelle départementale, nationale et à l'international.

« Nous avons fait de la distribution de marchandise sur palette notre cœur de métier », souligne Jean-Marc Lhéritier, Dirigeant de la société de Transports du même nom. En effet, chez la famille Lhéritier, le transport est une vocation de père en fils depuis 1945. Pour l'entreprise forte de 175 salariés la priorité est de « satisfaire les clients et d'établir une relation de confiance en leur proposant du transport quasi-personnalisé ».

« Parmi notre flotte de 244 immatriculations, nous possédons

essentiellement des fourgons et remorques tautliner avec hayon, des remorques sous température dirigée, des semis à fond mouvant pour le transport de vrac solide, des citernes dédiées aux hydrocarbures mais également des moyens spécifiques pour livrer au plus près du besoin du client, que ce soit sur des chantiers ou dans des impasses difficiles d'accès », explique le PDG.

« Satisfaire nos clients et établir une relation de confiance »

Plusieurs secteurs d'activité
Grâce à cet éventail de matériel, les transports Lhéritier se posi-

tionnent sur différents secteurs allant de l'expédition d'une palette à une semie complète.

Parmi ses principales activités : la distribution allant de une à six palettes (40% de l'activité). « Dans le jargon, on l'appelle l'activité de « cross-docking » : elle permet de transférer et de coordonner des flux logistiques via des plates-formes au niveau régional, national et international avec des délais garantis de 24 à 72 h », précise J.-M. Lhéritier.

L'autre grande activité repose sur le transport en lignes régulières de lots partiels ou complets sur les

régions Auvergne, Rhône-Alpes, Aquitaine et Midi-Pyrénées : là aussi 40% de l'activité. 15% des flux vont vers le National. « Nous effectuons en moyenne 10 millions de kilomètres par an. »

La ligne directrice de la société implantée à Sansac-de-Marmiesse, c'est de proposer aux clients une gamme complète de services. Depuis plusieurs années, les Transports Lhéritier offrent ainsi une solution de stockage et de logistique (5% des activités). « Sur 4 000 m², nous entreposons pour nos clients des palettes et assurons des services annexes : préparation de commande, conditionnement... Nous avons pour cela entièrement réhabilité un bâtiment situé face à nos locaux ».

« Pérenniser l'activité et les emplois sur notre territoire »

Un contact permanent avec le client

« Le maintien d'un haut niveau de prestation passe aussi par la traçabilité informatique. Aujourd'hui, l'information aux clients est aussi importante que la livraison physique. » Pour cela, les 140 conducteurs sont équipés d'un PDA (terminal portable) qui leur permet, en tout point du parcours, d'informer les 12 agents de la cellule exploitation du suivi de l'expédition.

Une traçabilité pour informer les clients du suivi de leur palette

Grâce à un code personnel, ces données sont consultables en temps réel par les donneurs d'ordre depuis le site internet de la société. Un dispositif identique existe aussi pour les palettes stockées dans le dépôt logistique.

« Une de nos forces reste le personnel de l'entreprise et le professionnalisme et dynamisme de l'encadrement qui anime nos équipes et assure le respect de nos engagements », souligne J. M. Lhéritier.

Une entreprise qui grandit

En 2015, les multiples services proposés par les Transports Lhéritier ont permis une progression de 10% du chiffre d'affaires. Un développement de l'activité qui a



© Photos Entreprise Lhéritier

nécessité l'extension des 8 000 m² de locaux implantés sur 45 000 m² (cf. encadré).

Pour l'avenir, le PDG souhaite avant tout pérenniser l'activité et les emplois sur notre territoire. « Seuls 20% de nos clients sont cantaliens, relève J.M. Lhéritier, mais toute notre histoire est ici ! »

La société poursuit également les démarches de labellisation. Conforme aux normes ISO 9001 pour un management de qualité (depuis 2002), ISO 14001 pour la prise en compte de l'environnement (depuis 2015), elle s'est lancée pour 2017 dans la certification ISO 45001, gage des démarches de sécurité au travail.



La maintenance à Esban

Pour répondre à l'évolution de ses activités, en 2016, l'entreprise Lhéritier a investi 3 millions d'euros dans le renouvellement du parc roulant mais également 1,8 million d'euros dans le réaménagement de ses bureaux, l'extension de l'aire de stationnement des poids-lourds, la création d'un parking pour les véhicules légers et surtout l'agrandissement de ses quais de transfert situés à Bargues (Sansac-de-Marmiesse).

L'atelier de maintenance a par ailleurs été implanté sur la ZAC d'Esban. 4 mécaniciens y assurent l'entretien des véhicules au sein d'un bâtiment neuf de 850 m². Un service de lavage professionnel de poids lourds est également proposé aux entreprises extérieures.

Contrat Cantal Développement 2016-2021

2,6 M€ d'aides au développement

2,6 M€ d'aides départementales sont inscrites au Contrat Cantal Développement pour soutenir des projets structurants de la CABA dans les domaines du tourisme, de la mobilité, des grands équipements, de l'eau et de l'assainissement.

2 640 000 € : c'est le soutien financier global que le Département du Cantal s'engage à apporter pour accompagner les projets de la Communauté d'Agglomération sur la période 2016 à 2021. La mobilisation de ces

fonds au travers du « Contrat Cantal Développement » a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Départemental le 23 septembre dernier. C'est également à l'unanimité que le

Conseil Communautaire a approuvé cette contractualisation, le 26 septembre. « Le contrat repose sur un diagnostic territorial partagé entre les deux parties, a expliqué Christian Poulhès, Vice-Président en charge du Suivi

de la Contractualisation. Les projets proposés s'inscrivent dans le cadre du renforcement de l'attractivité de notre territoire, en privilégiant quatre thématiques : le développement tou-

ristique, la protection de la ressource en eau et de l'environnement, l'aménagement et la rénovation d'équipements structurants, le développement de la mobilité durable. »

Renforcer l'attractivité du territoire

Ainsi, dans le cadre du développement touristique, seront soutenus la réflexion sur le développement du tourisme aérien, la station de pleine nature à Mandailles et sur la haute vallée de la Jordanne, la visite en réalité augmentée du rocher de Carlat, l'extension du

Au total, le Contrat représente un programme d'investissements de plus de 9 M€



Station de pleine nature de Mandailles-Saint-Julien



Phase 2 des travaux de Jean Alric



Opérations dans le domaine de l'eau et l'assainissement



Développement du tourisme aérien

sentier des Gorges de la Jordanne. Côté **mobilité**, la participation du Département au Pôle d'échanges intermodal est inscrite dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

Au titre des **grands équipements** est retenue la réhabilitation de la tribune Marathon et du fond de stade à Jean Alric. Enfin, la **protection de la ressource en eau et de l'environnement** se décline au travers du centre de pré-tri multi-filières de

l'Yser (cf. p. 7), du projet méthanisation (cf. pp. 32-33) et des opérations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (cf. pp. 17-21).

Politique conjointe de développement

« Nous avons pu travailler dans un excellent état d'esprit pour trouver des solutions favorables à notre territoire et, au delà de ce Contrat, nous travaillons sur beaucoup d'actions communes, a rappelé Jacques Mézard, Président de la

CABA. L'Université, la plate-forme et la ligne aériennes, la RN 122, les Haras : autant de dossiers sur lesquels nous menons conjointement une politique de développement. »

En outre, le Contrat Cantal Développement inclut le projet conduit par la Ville d'Aurillac de réhabilitation du marché couvert. Au total, cette contractualisation porte sur un programme d'investissements estimé à 9,35 M€.

Les Contrats régionaux présentés aux élus

Le 8 octobre, la CABA a accueilli une réunion sur la politique régionale d'aménagement du territoire à l'attention des Maires et Présidents des Intercommunalités de l'arrondissement.

Organisée à l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cette rencontre était présidée par Alain Marleix et Jean-Pierre Delpont, Conseillers régionaux référents pour notre territoire, en présence de Martine Guibert, Vice-Présidente du Conseil Régional, et Vincent Descœur, Président du Conseil Départemental du Cantal.



« Au vu de notre situation spécifique, en matière de désenclavement pour ne citer que cet exemple emblématique, un soutien au développement du Bassin d'Aurillac et de tout notre arrondissement est essentiel, a souligné Jacques Mézard, Président de la CABA. Comme il est essentiel de soutenir les projets locaux et d'organiser la répartition de ces fonds en concertation avec les élus qui connaissent les besoins de leur territoire. »

3 niveaux de contractualisation

Devant une cinquantaine d'élus, Jean-Pierre Delpont et les services de la Région ont présenté les nouveaux programmes d'aides « marqués par la volonté de simplifier

les formalités, d'adopter une gestion souple et de favoriser le redémarrage de l'économie en ciblant les aides sur les projets d'investissement ».

Fin septembre, le Conseil Régional a ainsi approuvé la création de 3 types de contrat : un contrat Ambition Région pour les Intercommunalités ; des contrats « ruralité » et « bourg centre » pour les Communes jusqu'à 2 000 habitants et de 2 000 à 20 000 habitants. Après la présentation des dispositifs, les élus locaux ont pu échanger avec les représentants de la Région sur les modalités de ces programmes d'aides.



106 Avenue du Général Leclerc
Zone de La Ponétie (derrière Gifi)
www.sport-attitude.net
sportattitude15@gmail.com
04 71 47 79 94

**PASS
REMISE EN FORME
-30%
soit 39,20€/mois
sans engagement**

Pour toute souscription avant le 31/12/2016

FITNESS - MUSCU - CARDIO - CIRCUIT EASYLINE
(accès illimité)

REALRYDER et CROSS TRAINING INCLUS
(au choix sur réservation)




24 vélos dans un espace de 100 m²
avec des cours toute la journée RPM CINÉMA.

**CROSS
TRAINING**



Matériel haut de gamme (rogue) dans un espace
dédié de 200 m², encadré par 3 coachs diplômés.

Chantiers éducatifs à Canteloube Des jeunes impliqués pour leur quartier

Améliorer le cadre de vie des résidences Canteloube et Clémenceau tout en favorisant l'implication de leurs habitants : tel est l'objectif des chantiers éducatifs conduits par Logisens et ACC'ENT Jeunes, dans le cadre du Contrat de Ville.

Dans le cadre du Contrat de Ville 2015/2020 du Bassin d'Aurillac, Logisens porte un projet d'amélioration du cadre de vie des résidences Canteloube et Clémenceau. En amont du projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire de Marmiers, « l'objectif est de revaloriser les espaces collectifs pour en faire des lieux de vie et de rencontre, et d'initier une dynamique de participation citoyenne », souligne Jean-Antoine Moins, Président de Logisens.



Le bailleur social a donc organisé avec ACC'ENT Jeunes des chantiers éducatifs « qui proposent une expérience professionnelle aux 16-26 ans éloignés de l'emploi et leur redonnent confiance en eux », précisent les deux partenaires.

Rénovation des caves

Mi-octobre a débuté la réfection de 50 caves de la cité de Canteloube, mobilisant 11 jeunes du quartier. « Il y a un bon esprit de groupe, soulignent les encadrants d'ACC'ENT Jeunes. Ils sont très motivés, dynamiques et volontaires, notamment pour aider les habitants à vider

leurs caves. Ce chantier est ainsi vecteur de lien social. » Inscrite dans la continuité de chantiers menés en 2010, cette opération d'un coût de 75 000 € est financée par la CABA, Logisens et l'Etat (DDCSPP).

3 projets à l'étude

Trois autres chantiers seront menés en 2017 : l'étude d'un espace d'ébat pour chien et l'aménagement du petit parc de Canteloube puis du cœur d'îlot de Clémenceau. « Sur certains projets, nous tenterons d'impliquer les habitants pour créer un lieu de vie à leur image », explique Logisens.

En effet, au-delà de l'amélioration du cadre de vie, « l'objectif du Contrat de Ville est de favoriser la participation citoyenne pour apporter des réponses concrètes et pertinentes aux besoins des habitants », rappelle Jacques Mézard, Président de la CABA. De nombreuses actions multipartenariales seront ainsi conduites jusqu'en 2020.

**DANS LE CADRE DU
4^e FESTIVAL BD DU
BASSIN D'AURILLAC**




**CONCOURS BD
"LES ANIMAUX EN CASES"**

**DU 2 JANVIER
AU 1^{ER} MARS 2017**

**CATEGORIES
6-15 ANS ET
PLUS DE 15 ANS**

**REGLEMENT ET INFOS
04 71 46 86 36**

**FESTIVALBD.CABA.FR
MEDIATHEQUE.CABA.FR**

Le Contrat de Ville

Le Contrat de Ville 2015/2020 du Bassin d'Aurillac, porté par la CABA et élaboré avec 13 partenaires, a pour ambition de proposer une transformation des quartiers prioritaires ou en veille.

Y sont inscrites les grandes orientations et des pistes d'actions autour de 3 thématiques : Développement économique et emploi, Cohésion sociale, Cadre de vie et renouvellement urbain.

Plus d'infos : www.caba.fr/politique-ville



Un plateau technique de qualité au cœur du nouveau bâtiment A2Ex

Rentrée 2016/2017

La vie estudiantine bat son plein

En septembre, 1 343 étudiants ont effectué leur rentrée sur le Pôle universitaire du Bassin d'Aurillac. Une jeunesse essentielle pour la dynamique du territoire que les collectivités et établissements souhaitent maintenir.

« La vie étudiante est une source d'animation et de matière grise qu'il faut absolument préserver sur un territoire comme le nôtre, souligne Jacques Mézard, Président de la CABA. Cette volonté nous conduit donc à soutenir sans relâche l'enseignement supérieur, financièrement mais également en impulsant de nouveaux projets (cf. encadré), toujours en relation avec les établissements ».

Alors que le Conseil Départemental s'occupe des investissements en matière de locaux, la CABA prend en charge le logement et les services de vie étudiante : mise à disposition d'agents remplissant des missions mutualisées, exten-

sion et réalisation des résidences universitaires, guichet unique d'accueil, édition des « Guide de l'étudiant » et « Plaquette Logement », subventions au CROUS et aux associations étudiantes...

Une offre diversifiée

Parmi les atouts du Pôle universitaire : la qualité des enseignements proposés ! Les établissements développent leurs formations et leurs projets pour toujours répondre aux besoins des étudiants. Les domaines sont variés. Commerce, Gestion, Comptabilité, Hôtellerie, Technologie industrielle, Informatique, Langues étrangères, Communication, Education, Danse, Santé... : chacun

peut trouver sa voie avec différents diplômes (DUT, BTS, Licence professionnelle,...), en formation continue ou en alternance !

Cette année, l'antenne universitaire compte 1 343 étudiants dont 500 à l'IUT (Génie biologique et GEA), pilier de l'enseignement supérieur aux côtés de l'IFSI (257 futur(e)s infirmier(e)s) et du Lycée de la communication Saint-Géraud (187 étudiants). « Ces étudiants viennent de toute la France, souligne Josiane Costes, Conseillère déléguée à l'Enseignement Supérieur. Plus de 60% ne sont pas cantaliens. Ils sont donc autant d'ambassadeurs pour l'image et l'attractivité de notre territoire. »

Un accueil chaleureux

Pour assurer leur bien-être, les acteurs du territoire se mobilisent ! Pour le compte de la CABA, Polygone a réalisé dans le cadre du projet A2Ex, 40 nouveaux logements tout équipés et bénéficiant de loyers modérés (entre 225 € et 365 €, avec possibilité de prétendre à l'APL). Situé dans l'ancien bâtiment de l'ENILV, ils complètent les 125 logements de la résidence Roger Besse et affichent tous complets !

Autre initiative pour accueillir les étudiants de façon festive, la CABA leur propose chaque année deux journées d'animations : « Les Rendez-Vous Etudiants ». L'objectif est de leur faire découvrir les équipements du territoire mais aussi de provoquer une rencontre inter-établissements et avec la population. L'édition 2016, les 20 et 21 septembre, a été couronnée de succès (cf. ci-dessous) !

Rendez-vous étudiants 2016

4 moments phares en images



Mardi 20 septembre, 380 étudiants ont révélé par équipe leur talent sportif mais également créatif lors d'épreuves artistiques inédites.



Le spectacle de Théâtre de Rue «Danbor Talka, le choc des Tambours» a réuni 1200 spectateurs, étudiants ou grand public, lors d'un jeu pyrotechnique impressionnant.

Des projets pour l'avenir

Parmi les projets d'envergure, le programme A2Ex, Auvergne Alternance Excellence, a vu cette année aboutir la réalisation d'un plateau technique de 700 m² dédié à l'environnement de travail 3.0 et aux apprentissages du e-learning. Mis à disposition de l'IUT, il accueillera étudiants et créateurs d'entreprises. Ce bâtiment porté par le Département inauguré le 21 novembre a représenté un investissement de 1,8 M€.

3^e département à l'IUT

Autre ambition, l'ouverture à l'horizon 2018 d'un 3^e département à l'IUT tourné vers les « Sciences et Génie des Matériaux », enseignement qui n'est pas présent dans un rayon de 300 à 400 km autour d'Aurillac. Un projet qui intéresse directement les grands pôles industriels, que ce soit le pôle clermontois ou la « mecanic valley », de Figeac à Rodez, et pour lequel l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie a apporté son soutien.



500 assiettes de pounti/crudités ont été servies lors d'un pique-nique géant à l'IUT ! L'occasion pour la majorité de découvrir ce plat typique de la région.



Pour terminer la soirée, 300 étudiants ont dansé aux sons des vinyles du Mange Disque.

Tri sélectif

Des Points d'Apport à la Montade

Pour faciliter les gestes de tri, la CABA et Logisens ont installé quatre Points d'Apport Volontaire au cœur de la Montade.



Gestionnaire des logements de la cité de la Montade, Logisens souhaitait améliorer et faciliter les gestes de tri dans le quartier. En concertation avec le Pôle Animation du service Environnement de la CABA, le choix a été fait d'installer des Points d'Apport Volontaire (PAV). Une première expérience du même type avait déjà été menée à Canteloube.

Des visites en porte-à-porte

A la rentrée, quatre Points d'Apport Volontaire constitués chacun de deux colonnes, une pour le verre et une pour du multi-matériaux (emballages ménagers, papiers, journaux), ont ainsi pris place au cœur de la cité. Particularité de celles-ci : elles sont adaptées aux personnes à mobilité réduite avec des trappes supplémentaires à mi-hauteur.

Ces colonnes viennent se substituer aux anciens bacs de tri à couvercle jaune dans lesquels été entreposé « tout et n'importe quoi » : un problème solutionné par l'arrivée des PAV puisque deux collectes de produits recyclables sont désormais assurées chaque semaine.

Les gestes de tri ont donc été facilement adoptés par l'ensemble des habitants, accompagné par l'intervention du Pôle Animation du service Environnement qui a effectué cet été des visites en porte-à-porte pour expliquer les principales consignes de tri, distribuer un sac de pré-collecte et un guide du bon geste au quotidien.

PAV : rappel des consignes

Les Points d'Apport Volontaire sont généralement constitués de trois colonnes : verres, papiers/magazines et emballages ménagers. Seuls ces matériaux et produits doivent y être déposés. Pourtant, le Service Collecte de la CABA constate encore des incivilités. Les produits spécifiques tels que l'électroménager, les petits appareils électroniques, batteries, mais également les grands cartons et caquettes, la ferraille, les déchets verts doivent être déposés en déchetterie* et ne sont pas ramassés aux abords des PAV. Attention également de ne pas mélanger les cartonnets avec les journaux/magazines !

Enfin, pour faciliter le transport des déchets recyclables aux PAV, la CABA met à disposition des sacs de pré-collecte. Chaque foyer peut récupérer le sien dans la mairie de sa Commune ou dans les déchetteries.

* Les déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins sont ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 18h30. Dépôt gratuit pour les particuliers

Renseignements :
service Collecte, 04 71 46 48 50

CRAZY HORSE
DU 5 AU 8 JANVIER
CLERMONT-FERRAND

FOREVER CRAZY
EN EXCLUSIVITÉ
CASINO PARTOUCHE
À ROYAT

CRAZY HORSE
PARIS
65 YEARS OF NAKED COUTURE

LES CHANSONNIERS
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HILARITÉ

Jacques MAILHOT, Michel GUIDONI et Florence BRUNOLD

DIMANCHE 15 JANVIER, 15H00

THÉÂTRE DES 2 ANES
2017
AH ! CA RIRA, CA RIRA, CA RIRA...
avec GUIDONI, BRUNOLD, MAILHOT

camarot productions | LE MEILLEUR DE LA SCÈNE PARISIENNE
2016/2017 - LE PRISME - AURILLAC

Réservations et billetterie : www.camaroproductions.fr et dans vos points de vente habituels

L'ENVERS DU DÉCOR

Avec Daniel AUTEUIL et Isabelle GELINAS. Une comédie de Florian ZELLER, mise en scène de Daniel AUTEUIL.

JEUDI 2 FÉVRIER, 20H00

M O M O

Avec Muriel ROBIN et François BERLÉAND. Une pièce de et avec Sébastien THIÉRY, mise en scène de Ladislav CHOLLAT.

SAMEDI 25 MARS, 20H00



Méthanisation / Hydrogène Innover sur les énergies renouvelables

Une étude a été réalisée sur la faisabilité d'une filière de méthanisation et le cas échéant de production d'hydrogène. Objectif : s'approprier des technologies innovantes pour valoriser des effluents et produire de l'énergie renouvelable.

« Dans le domaine des déchets comme dans celui des énergies renouvelables, les évolutions technologiques sont considérables et font déjà l'objet d'expérimentations et d'applications nombreuses ! Se les approprier dès maintenant, pour un territoire comme le nôtre, signifie à la fois optimiser le traitement des déchets, développer notre propre production d'énergie, mais aussi faire émerger de nouveaux savoirs et de nouvelles activités. » Ces enjeux mis en exergue par Jacques Mézard, Président de la CABA, sont au cœur de l'étude de faisabilité pour une filière de méthanisation sur le Bassin d'Aurillac. Conduite en 2016, elle a été complétée par l'étude d'une valorisation du biogaz par production d'hydrogène.

Des besoins convergents
Portée par la CABA, cette étude « a voulu répondre à des problématiques convergentes autour des

sous-produits d'activités économiques, explique Philippe Granier, Vice-Président en charge de l'Environnement. Elles étaient exprimées notamment par le secteur agricole qui souhaite développer la méthanisation mais est confronté à des problèmes de taille critique, et par des industriels recherchant des solutions alternatives de traitement.

Pour la CABA, l'opportunité est aussi d'optimiser le traitement des déchets verts, de déchets de stations d'épuration ou encore de capter les bio-déchets de la restauration collective... Tous les acteurs intéressés ont été associés au sein d'un Comité de pilotage pluraliste ». Y ont

participé l'Etat (DDT), la Région, le Département, la Ville d'Aurillac, les Chambres consulaires, l'ADEME (co-financeur de l'étude à hauteur de 50%), le SMOCE, Bois Energie 15 et des entreprises privées.

Innover, optimiser le traitement des déchets, diversifier notre mix énergétique et faire émerger de nouveaux métiers

Le diagnostic s'est appuyé sur une analyse statistique suivie d'enquêtes auprès d'acteurs produisant un volume suffisant pour assurer la rentabilité du projet : agriculteurs, industriels, grandes surfaces, collectivités. Puis l'étude technique a notamment mis en lumière « la problématique du gisement agricole qui fournit des fumiers de mi-novembre à mi-avril, ce qui implique de trouver des apports complémentaires en été : les déchets verts, précise

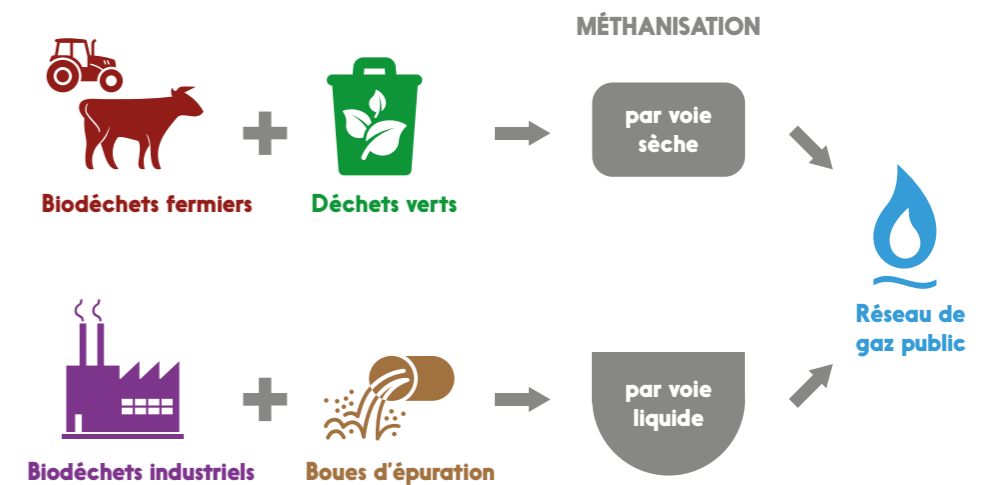
Christian Franco, Directeur Général des Services Techniques. En outre, tous les déchets ne sont pas de même nature ; différentes filières de traitement doivent donc être mobilisées. »

35 000 tonnes de déchets valorisés

Le scénario retenu repose donc sur la mise en œuvre de 2 unités complémentaires : une unité agricole traitant 11 600 t de fumiers et déchets verts par fermentation en silo (voie sèche), et une unité de co-digestion traitant 23 075 t de déchets industriels et boues d'épuration par fermentation en cuve (voie liquide).

Le biogaz produit est ensuite mis en commun pour le traitement et l'extraction du méthane. Les résidus issus des processus de méthanisation et d'extraction sont soit réinjectés pour favoriser les réactions chimiques, soit éliminés (station d'épuration, incinérateur de boues), soit valorisés : grâce à leur fort potentiel agronomique, ceux de l'unité agricole constituent une alternative aux engrais de synthèse. « Le regroupement des filières agricole et industrielle permet de mutualiser les coûts mais surtout d'atteindre un niveau de production de méthane suffisant

Schéma de principe de méthanisation



pour une opération rentable », relève P. Granier. L'objectif est de valoriser ce méthane par injection dans un réseau de gaz (avec éventuellement une production complémentaire d'hydrogène, cf. ci-contre).

L'analyse financière du projet a estimé l'investissement à 6,2 M€, puis les charges d'exploitation (amortissements compris) à 1 M€. Sur la base de produits de 1,3 M€ (dont 0,96 M€ de vente de gaz), le temps de retour sur investissement s'établit à 9 ans. Sur le plan juridique, un montage partenarial est privilégié, associant collectivités, agriculteurs, industriels voire un opérateur technique. Fédérer les acteurs, c'est aussi un des ingrédients porteurs de ce projet.

L'étude a été présentée au Conseil fin septembre, puis à la presse fin novembre



Vers un « Territoire à hydrogène »

Déjà courants dans l'industrie, les besoins en hydrogène sont en plein développement dans le secteur de la mobilité. Via une pile à combustible, l'hydrogène est en effet un excellent carburant : il développe 34 kWh/kg, soit 3 fois plus qu'un litre d'essence, avec un temps de rechargement comparable à celui d'un plein d'essence.

Dans le cadre d'une filière de méthanisation, 5% à 10% du méthane pourrait être transformé en hydrogène via une unité de production. Une unité de distribution alimenterait une flotte captive d'une dizaine de véhicules de service. Le projet est de mettre en place la station de distribution alimentée dans un premier temps par des bouteilles d'hydrogène pour faire fonctionner le ou les premiers véhicules, puis de développer l'unité de production.

Après l'étude, la prochaine étape est la définition du porteur de projet, là aussi un groupement associant les collectivités et d'autres investisseurs dont un opérateur industriel. La CABA a déposé fin août 2016 sa candidature à l'Appel à projet national « Territoire à hydrogène » lancé par les Ministères de l'Economie et de l'Industrie, dans le but d'obtenir des financements pour ce projet.



Service Patrimoine/Juridique/Assurance A la croisée de l'action communautaire

Gestion des sites, conseils et veille juridique, suivi des contentieux, gestion des risques : le service Patrimoine/Juridique/Assurance assiste les services communautaires dans chacun de leurs dossiers. Ces missions lui confèrent une place centrale au sein de la Collectivité.

Il est des services communautaires dont les usagers ont peu connaissance... et qui, pourtant, participent activement à la gestion des équipements et au bon fonctionnement des services de la CABA. C'est le cas du service Patrimoine/Juridique/Assurance, qui remplit notamment trois grandes missions : la gestion du patrimoine ; l'assistance, le conseil et le suivi des dossiers juridiques ; la

gestion des contrats d'assurance et des sinistres.

Gestion du patrimoine

275 sites communautaires, allant des équipements culturels, économiques, sportifs, touristiques, techniques... aux sites d'eau et d'assainisse-

Mise en place d'un logiciel pour optimiser la gestion des équipements communautaires

ment : c'est un vaste patrimoine que possède la Collectivité ! Son service Patrimoine/Juridique/Assurance en assure le suivi, ainsi que la tenue des documents administratifs correspondants. Ses agents interviennent donc à chaque étape de la « vie » des biens communautaires,

qu'il s'agisse de la réalisation d'une nouvelle structure, d'une acquisition, d'une vente, d'un bail, d'une convention de mise à disposition de locaux, de la gestion d'une co-propriété...

Mettre en relation et participer au fonctionnement de tous les services

Pour faciliter ce suivi, ils ont entamé il y a deux ans un travail important : « Nous réalisons, en collaboration étroite avec tous les services, un inventaire du patrimoine physique de la CABA, explique Véronique Bastide, Responsable du service. Nous alimentons ainsi un logiciel de gestion globale qui, d'ici 2020, recensera l'ensemble des sites communautaires, ses biens mobiliers ainsi que le matériel relevant des dépenses d'investissement. Véritable squelette de la Collectivité, cet outil sera utile à chacun pour les interventions quotidiennes sur les équipements (entretien, réparations, gestion...) »

Assistance juridique et assurance

Au delà du suivi technique des équipements, les deux juristes du service apportent assistance et conseil sur tous les points juridiques auxquels la Collectivité peut être confrontée dans l'exercice de ses compétences. « Nos missions

vont du montage juridique des dossiers avec rédaction des actes administratifs, à la négociation de contrats, ou à l'accompagnement des agents dans leurs démarches dans le cas d'un accident ou d'une agression, par exemple. »

Les Codes qui réunissent les dispositions de droit applicables



L'accueil de la CABA, 41 rue des Carmes

aux différents champs de l'action publique sont donc de véritables livres de chevet pour ces agents, qui sont aussi amenés à travailler en collaboration avec les professions juridiques (avocats, notaires, huissiers). Le service assure en outre une veille juridique quotidienne et relaye aux services les évolutions qui affectent la Collectivité.

Par ailleurs, les contrats d'assurance sont indissociables du fonctionnement quotidien. Le service

est donc chargé de les établir et de les gérer pour assurer les biens et les personnes. Il traite aussi les déclarations et le suivi des sinistres.

Accueil, courrier, gestion administrative...

Autre mission essentielle au bon fonctionnement de la Collectivité, « nous assurons la mise en relation entre les différents sites et services ainsi qu'avec les usagers via l'accueil physique et téléphonique, la distribution du courrier ou la mise à disposition de documentation. Nous gérons également la flotte des véhicules de service et les parcs privés de stationnement, l'archivage, l'achat des fournitures, ainsi que le

suivi des aires d'accueil et de grand passage des gens du voyage », ajoute Véronique Bastide.

Assistant la CABA dans l'ensemble de ses démarches, le service Patrimoine/Juridique/Assurance a un pied dans chaque dossier traité ou opération menée. Les nombreuses missions qui lui sont confiées lui confèrent ainsi un rôle transversal, à la croisée de toutes les actions communautaires.

Quelques chiffres...

La CABA compte :

- 290 agents, dont 7 au service Patrimoine/Juridique/Assurance
- 35 équipements, soit une surface totale de bâti d'environ 67 000 m²
- 240 sites d'eau et d'assainissement
- 130 véhicules + 22 embarcations au Puech des Ouilhes





Chiva IMMOBILIER DU GRAVIER
 22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC
 (rond point du conseil Général)
 Chiva-immobilier.fr - 04 71 63 90 25

Estimation
GRATUITE

LES APPARTEMENTS



Réf /1395
Appartement duplex type 6 Aurillac 200 000 €

Rare, proche du centre ville, situé dans une petite copropriété de 3 appartements seulement. Cet appartement de style ancien (sol parquet massif) est rénové depuis 2012 dans un concept moderne. De plain pied : grand salon très lumineux avec poêle à granulés ouvert sur une cuisine entièrement équipée (surface globale d'environ 55 m²). Salle à manger avec cheminée décorative (utilisée actuellement en salle de jeux et bureau. 1 chambre, hall d'entrée avec placard de rangement, buanderie et toilette suspendu. Etage : toilette suspendu, 2 grandes chambres et salle de bain. 2 vasques, douche à l'italienne et baignoire, buanderie chauffière, cave et parking couvert (tous à proximité) - DPE : 140 (C)



Réf /1402
Aurillac centre 89 000 €

Proche rue des Carmes, grands volumes pour cet appartement à rafraîchir composé de 3 chambres dont 2 avec grands placards, cuisine avec accès balcon, salon salle à manger et salle de bain. Les points forts : accès commerces et services à pied. Stationnement sécurisé. DPE : 115 (C)



Réf /1398
Exclusivité Aurillac secteur Afoquettes 92 000 €

Très beau F4 au dernier étage d'environ 72m2, avec une superbe vue, cuisine équipée avec accès sur loggia, salon salle à manger, grand placard de rangements, 2 chambres salle de bain, WC indépendant. Cave garage. Commerces au pied de l'immeuble à voir absolument. DPE : 202 (D)



Réf /1390
Appartement T4 Aurillac 123 000 €

Beau F4 d'env 78 m2 avec parking privé et cave composé de : une cuisine équipée, 2 chambres, une salle à manger pouvant faire office de 3^{ème} chambre avec balcon, un séjour avec grand balcon, une salle de bain avec douche à l'italienne, wc indépendant, cave et parking privé. DPE : 350 (F)

LES MAISONS : AURILLAC ET PROCHE



Réf /1389
Maison avec étage 15Km Aurillac 120 000 €

Maison en pierre composée de 3 chambres sur terrain plat de 630 m². Rez de chaussée : grand salon de 39 m² avec cuisine ouverte (poutres apparentes), bureau ou chambre, accès sur terrasse bois (plein sud) et sur terrain depuis le salon. Etage : 3 chambres (dont une avec salle d'eau (douche et wc), 1 salle de bain neuve (douche italienne) + 1 salle d'eau et 2 toilettes. DPE : 207 (D)



Réf /1401
Maison demi sous sol Arpajon sur Cère 190 000 €

Arpajon sur cère, plain-pieds sur demi sous-sol de 97 m2 construit en 1998 sur terrain de 603 m2 clos et arboré. Grande pièce de vie avec cuisine équipée ouverte de 40 m2. Sur le demi niveau, 3 chambres avec placards, salle de bain, wc. Au sous-sol, garage de 47 m2 avec un bureau. Abris de jardin et chenil. Maison en bon état, pas de travaux à prévoir, ligne de bus à proximité.



Réf /1397
Maison sous sol Aurillac 247 000 €

Aurillac, Maison sur sous sol de 141 m² composée de 4 chambres. Très belle construction des années 1977 élevée sur un grand sous-sol, sous sol complet : garage double, cuisine d'été, cave. 1^{er} étage : de plain pied, 1 chambre et salle de bain personnelle, toilette, grand séjour avec cheminée et cuisine équipée indépendante sur terrasse. 2^{ème} étage : 3 chambres salle de bain et toilette. Terrain arboré avec terrasse et barbecue.



Réf /1397
Maison avec étage Aurillac 128 000 €

5 MINUTES D'AURILLAC Maison sur parcelle de terrain plat et arboré (verger) de 680 m². Rez de chaussée : 50 m² habitables (un t2 : cuisine, salon, chambre, toilette et douche), buanderie, cave, bûcher, garage, hall d'entrée. Etage : balcon terrasse, salon et séjour, cuisine, 4 chambres, salle de bain et toilette. Chaudière au fuel neuve, isolation des combles récentes... Bus et Ecole à proximité.

NOS AGENTS COMMERCIAUX

06.88.62.20.82 | 06.16.02.64.23 | 06.82.22.88.20 | 06.74.08.29.80 | 06.09.26.78.74



NOUVEAU :
 INSTALLEZ-VOUS ET REGARDEZ : VOTRE BIEN EST FILMÉ !

Jussac

Début des travaux à l'école

En ce mois de décembre, la Mairie de Jussac entame des travaux à l'école élémentaire, côté classes primaires. « Ils concernent la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments, mais s'inscrivent aussi dans une démarche plus globale de modernisation de l'école, qui accueille en moyenne 200 élèves », explique Michèle Bigeon, Adjointe au Maire.

L'installation d'un ascenseur, le réaménagement de certains espaces (sanitaires, bureaux des professeurs...) et le remplacement des portes, notamment, vont permettre de rendre accessibles l'ensemble des espaces aux personnes à mobilité réduite.

2 nouvelles classes

A l'arrière du bâtiment, deux nouvelles salles de classe vont être créées, permettant de réorganiser la structure et de faire face à un besoin accru de place pour le bon déroulement des activités scolaires et périscolaires. Outre la rénovation complète des espaces intérieurs, une isolation sera posée sur



Les travaux de l'école débutent en décembre

la surface extérieure du bâtiment, et la nouvelle façade bénéficiera d'un enduit. Quelques travaux d'accessibilité seront aussi conduits côté maternelle.

Pendant les travaux, qui doivent durer un an, seule la sortie principale (allée des pavillons) est accessible. A l'intérieur, ils seront menés, autant que possible, durant les

vacances scolaires, afin de limiter les nuisances pour les élèves et les encadrants.

L'opération, d'un coût de 570 000 €, reçoit des soutiens de l'Etat, du Conseil départemental et de la réserve parlementaire du Député Alain Calmette.

Arpajon-sur-Cère
 Hivernales à Senilhes

Forte du succès de sa 1^{re} édition, la saison théâtrale « Les Hivernales de Senilhes » organisée par les Amis du Foyer Rural de Senilhes est reconduite en 2016/2017. Prenez date :

- le 10 décembre, « Pièces détachées » par l'atelier théâtre du Centre Social d'Arpajon
 - le 28 janvier, « Passions et Prairies » par le GIA Théâtre (Aurillac)
 - le 25 février, « Les fruits étaient trop mûrs » par La Canrobade (Lot)
 - le 25 mars, « Les Bitumeuses », par le Petit Théâtre de Sousceyrac (Lot)
 - le 29 avril, « Le bar des bons copains », par les Xaintrigolos (Corrèze)
- Toutes les représentations seront jouées au Foyer Rural de Senilhes à 20h30 (150 spectateurs maximum).
 Entrée : 6 €, 5 € adhérents, gratuit - de 12 ans

Vézac

La Maison des Petits Trésors



La Maison des Petits Trésors, 1^{re} maison d'assistantes maternelles (MAM) du Cantal, a ouvert en septembre à Vézac. Un projet né de la volonté de trois assistantes maternelles. « Pour nous, ce dispositif présente de nombreux

avantages : partage des locaux, du matériel, des idées d'animations et, surtout, les enfants développent plus de lien social. » En effet, 20 « petits trésors » y sont régulièrement accueillis (11 en simultané). La création de cette MAM

a été accompagnée par l'association Anim'ensemble (épaulée par Familles Rurales), ainsi que par la Commune qui a réalisé pour cela les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne mairie pour un montant de 125 000 €, avec une aide de l'Etat.

« Nous travaillons avec Arpajon, Giou, Yolet, Carlat et Labrousse pour proposer une offre variée des modes de garde, expliquent le Maire Jean-Luc Lentier, l'Adjointe Stéphanie Gardes et le Conseiller Jean Bouniol. Nous disposons déjà d'un Relais Petite Enfance, d'une Maison de la petite enfance et d'un Centre social à Arpajon. Cette MAM est une offre supplémentaire pour les jeunes parents, de plus en plus nombreux sur la Commune. »

Naucelles

L'école modernisée !

Entre 2014 et 2016, l'école de Naucelles a connu de nombreux travaux. « L'objectif était, tout d'abord, de procéder à une mise aux normes d'accessibilité, expliquent Christian Gaston, Jacques Muratet et Céline Arzac, Adjointes au Maire. Nous en avons profité pour effectuer des travaux d'extension et de rénovation. »

Les bâtiments ont ainsi été dotés de rampes pour les personnes à mobilité réduite, et les sanitaires ont été réaménagés. La Mairie a également réalisé des agrandissements : l'école compte une salle de classe supplémentaire, un nouveau préau, et le restaurant scolaire rénové peut accueillir tous les élèves en simultané. En parallèle, l'ensemble des salles de classe ont été modernisées avec, notamment, l'installation

de vidéo-projecteurs. Le coût de l'opération s'élève à 945 000 € HT. La Commune a reçu des aides de l'Etat, du Conseil départemental et de l'Europe.



Ayrens

La Médiathèque est ouverte !

La nouvelle Médiathèque d'Ayrens a ouvert ses portes en octobre, dans le bâtiment de la Mairie. Elle propose environ 2 000 livres, CD et DVD, auxquels s'ajoutent 600 documents prêtés par la Médiathèque Départementale et renouvelés tous les 6 mois. L'ouverture de nouveaux espaces Ludothèque et Informatique est à l'étude. Le prêt est gratuit pour tous.

Jeanine Chevalier (retraîtée bénévole) et Mathilde Beissières (service civique) vous accueillent selon les horaires suivants :

- lundi, 9 h - 12 h et 16h30 - 18h30
- mardi, 13h30 - 16h30
- mercredi, 9 h - 12 h
- jeudi, 13h30 - 18h30



TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA vient de réaliser dans vos communes.

Aurillac : réhabilitation branchements plombs, Escanis, rue Dr Mallet

Crandelles : réhabilitation et déplacement conduite d'eau potable du Mont à Passefonds

Jussac : déplacement conduite eau potable sous domaine public, route de Bessou

Labrousse : réhabilitation partielle en eau potable et eaux usées, traverse du bourg (tranche 2)

Marmanhac : réhabilitation en eau potable et eaux usées, rues de la Guitardie et du Canal

Saint-Simon : 2^e phase renforcement en eau potable

Ytrac : réhabilitation et déplacement conduite en eau potable à Chaumont-sous-Branviel

Association pour le patrimoine

L'Association pour la sauvegarde de la Chapelle du Doux et la mémoire du Duc de La Salle de Rochemaure, créée en 2016, organise sa première manifestation le 15 janvier.

Sera notamment proposée une conférence sur la famille La Salle de Rochemaure, qui a vécu au château de Clavières-Ayrens ; elle sera suivie d'un repas (15 €).

Dynamiques aînées

Très actif dans la vie d'Ayrens, le Club des 3 Vallons, qui compte 78 inscrits, propose aux aînés de se retrouver autour de nombreuses activités : sorties, repas, quines... ainsi qu'un atelier-mémoire animé par René Delbos et Jeanine Chevalier de janvier à avril. Rejoignez le club (adhésion : 16 €) ! Rendez-vous : 11 décembre, repas de fin d'année (15 €) ; 11 janvier, Fête des Rois ; 19 février, quine des aînés ; 1^{er} mars, après-midi crêpes.

Renseignements : 04 71 46 34 04 - j.chevalier@orange.fr



Edouard Serre Un Cantalien dans l'Histoire de l'aviation

Le ciel... : un des atouts que la CABA cherche à valoriser sur le plan touristique dans le cadre d'un « stade aérien ». Mais les relations entre les airs et les hommes de ce territoire remontent... au début de l'Histoire de l'aviation ! Voici l'exemple d'Edouard Serre, pionnier de l'Aéropostale.

Henri Guillaumet, Antoine de Saint-Exupéry, Jean Mermoz, Marcel Reine : beaucoup connaissent ces célèbres pilotes français qui ont marqué l'Histoire de l'aviation.

Moins nombreux sont ceux qui ont entendu parler d'Edouard Serre, pourtant pionnier de l'Aéropostale, qui a évolué à leurs côtés. Né le 23 janvier 1896 à Saint-Saturnin

Un pilote et observateur risquant sa vie sans cesse avec un courage tranquille

(Cantal) de parents instituteurs, Jean Emile Edouard Serre entre à l'âge de 11 ans au lycée d'Aurillac (lycée Emile Duclaux) où il étudiera durant 6 ans. Il est décrit comme très bon élève. Il dira de l'internat qu'« *il est une remarquable école de vie, quand il est bien dirigé, où l'on apprend à cultiver cette fleur si rare qu'est l'amitié* ».



En août 1914, la Grande Guerre éclate. Tout juste sorti du lycée, Edouard Serre n'hésite pas à s'engager auprès du 53^e Régiment d'artillerie, où il retrouve une vie de groupe et des amis. Puis il devient pilote et observateur, « *risquant sa vie sans cesse avec un courage tranquille* » (Liberté du Cantal, 13 mars 1942). A cette époque, les avions de bois et de toile volaient à portée des fusils des fantassins, si bien que les pilotes n'étaient jamais sûrs de revoir leurs camarades ; Edouard Serre en perdra beaucoup.

Pilote militaire et scientifique

Le Cantalien sera cité quatre fois à l'ordre de l'Armée ou de la Division et décoré de la Légion d'Honneur. A la fin de la guerre, alors âgé de 22 ans, il reprend ses études. Il est reçu à Polytechnique, puis intègre l'Ecole Supérieure d'Electricité, se spécialisant dans la radiotélégraphie des avions. Professeur à l'Ecole de Versailles, il publie le premier manuel militaire du radioélectricien d'avion, puis poursuit ses recherches en laboratoire et devient ingénieur en électricité du corps de l'aéronautique en 1926. Ses tables goniométriques seront largement utilisées pour les lignes aériennes.

Pionniers de l'Aéropostale

A la même époque, l'industriel Pierre Georges Latécoère oriente l'activité de ses usines vers l'aviation civile. Un pari fou, quand on sait que les machines sont peu fiables. Le 25 décembre 1918, il inaugure tout de même son projet qui marque les prémices de l'Aéropostale. Les As de l'aviation de la Première Guerre mondiale seront peu à peu recrutés pour le transport aérien du courrier. Plus tard, ils transporteront des passagers.

Cependant, les débuts de l'aviation commerciale sont marqués par les pertes humaines et de nombreux accidents. Edouard Serre, entré

en 1928 à la Compagnie Générale Aéropostale pour développer le réseau de transmission, en sera témoin... Le 28 juin, il prend l'avion avec Marcel Reine aux commandes. Au beau milieu du Sahara Espagnol (Sahara Occidental), ils heurtent une dune à 200 km/h.

117 jours d'esclavage

Ils survivent à l'accident mais tombent rapidement entre les mains d'une tribu maure : les R'Guibat. Quelques mois auparavant, trois de leurs compagnons avaient été tués par les hommes du désert. Le 24 octobre, leurs ravisseurs les échangent contre des prisonniers maures, après 117 jours d'âpres négociations et d'esclavage. Un dur combat durant lequel Edouard Serre contracte la maladie d'Addison (qui l'emportera 15 ans plus tard).

De retour à Aurillac le 4 décembre 1928, accompagné de ses parents et de sa femme Jeanne, il donne une conférence dans la salle d'honneur du lycée d'Aurillac. La foule se presse pour entendre le récit de ses aventures faisant la une des journaux. Empreint d'une ténacité sans limite, il leur dit : « *Il m'est arrivé cette aventure, et il m'en est arrivé bien d'autres, comme pilote ou comme passager. Chacune d'elles m'a rivé plus solidement à cette maîtresse tenace qu'est l'aviation. Demain, je repartirai vers les mêmes cieux* ». En effet, il poursui-

vra son travail et mettra au point toute l'organisation radiotéléphonique de la ligne de l'Aéropostale jusqu'à Valparaiso (Amérique du sud). Puis il assurera l'intérim de la direction de l'Aéropostale en 1931, et deviendra directeur du matériel et du personnel d'Air France (qui a repris l'Aéropostale).

Scientifique, pilote, professeur, directeur chez Air France... Edouard Serre était empreint d'une ténacité sans limite

Le 5 mars 1942, il décèdera des suites de la maladie d'Addison, dans la maison familiale située rue de Bel Air à Aurillac où il avait choisi de finir ses jours, auprès de sa mère. Il sera enterré à Naucelles, Commune dont son père avait été le Maire de 1929 à 1934 et qui continue à faire vivre la mémoire de ce pionnier.



Edouard Serre (avec son chapeau à la main) et Marcel Reine (en blanc), retenus prisonniers pendant 117 jours

Sources :
Des vies de Cantaliens du XX^e siècle - Jean Claude Champeil
Histoire de l'aviation dans le Cantal 1910-1945 - Jean-Baptiste Ledys
Liberté du Cantal, 13 mars 1942
Dossier réalisé par la Médiathèque de Naucelles

Sortir dans l'Agglo...

Concert « le Père Noël est un rockeur » au profit du Secours Populaire, Saint-Paul-des-Landes, salle polyvalente, 10 décembre, 20 h

« **Voyage d'Hiver** », concert classique avec Musica Formosa, Théâtre d'Aurillac, 10 décembre

Spectacle de Noël, organisé par le CCAS, Teissières-de-Cornet, 11 décembre

Spectacle sur glace à Clermont-Ferrand, avec le Centre Socioculturel d'Ytrac, 11 décembre

Ciné-débat autour de « Etre et Avoir », organisé par le Centre Socioculturel, salle polyvalente, Ayrens, 16 décembre

Expo de broderies de Nicole Juéry, Médiathèque, Jussac, jusqu'au 17 décembre

19^e Nuit du Volley, Aurillac, gymnase de Peyrolles, 17 décembre

Spectacle de Noël, Ytrac, 22 décembre

Tournoi de Foot en salle, Jussac, gymnase, 30 décembre

Réveillon de la St-Sylvestre, Arpajon-sur-Cère, La Vidalie, 31 décembre. Rens. : 04 71 63 67 83

Expo de peintures de Nathalie Berthou, Jussac, Médiathèque, du 3 au 28 janvier

Les Hivernales de Senilhes, théâtre amateur, Arpajon-sur-Cère (cf. p. 37)

Concours de belote de l'école de foot, Sansac-de-Marmiesse, foyer, 8 janvier, 14 h

Journée de rencontre autour de la mémoire du château de Clavières, Ayrens, 15 janvier (cf. p. 39)

Concert avec le Vieux Palais d'Espalion, église d'Arpajon-sur-Cère, 21 janvier (cf. p. 13)

Quine de l'école, Labrousse, 21 janvier, 20h30

Quine de l'école, Naucelles, gymnase, 21 janvier

Bourse aux vêtements, avec le Centre Socioculturel, Ytrac, Dojo et Foyer rural, 22 janvier. Inscriptions : 04 71 46 83 00



Soirée théâtre, avec l'Amicale des Prés Verts, Reilhac, 28 janvier

Thé dansant avec la Gym Volontaire, Reilhac, 29 janvier

Expo d'aquarelles de Isabelle Bonhomme, Jussac, Médiathèque, du 31 janvier au 25 février

Tournoi de tennis, Jussac, gymnase, du 1^{er} au 25 février

Théâtre avec le Comité de Jumelage, Naucelles, salle culturelle, 3 février

Carnaval de l'APE, Jussac, 4 février

Quine de l'APE, Reilhac, 4 février

Médiathèque cf. Nota Bene, programme disponible à la Médiathèque ou sur mediatheque.caba.fr

Prisme cf. p. 10-11 et sur aurillaccongres.com

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac programme complet sur aurillac.fr

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU
Accueil de la CABA - 41, rue des Carmes
15000 AURILLAC - Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS
Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER
Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS
Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36 - mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE
Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
Horaires d'ouverture différents selon les jours
et périodes - centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME
7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Du lundi au samedi
de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30
iaurillac.com

POINT INFO JEUNESSE
Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)
9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES
Ligne aérienne : 04 71 45 60 15
Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

SEBA 15
14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr - www.seba15.fr

LES ELUS

Le Président

Jacques MÉZARD
Pour prendre rendez-vous
avec le Président de la CABA,
contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout
Vice-Président sur un sujet lié à
son domaine de compétence au
04 71 46 86 47

Michel ROUSSY

Urbanisme et Habitat

Pierre MATHONIER

Développement Economique
Prendre rendez-vous
au 04 71 45 46 03

Philippe GRANIER

Environnement
et Développement Durable

Roland CORNET

Administration Générale
et Personnel

Marie-Pierre LOURS

Politique de la Ville

Alain BRUNEAU

Travaux et Réseaux

Georges JUILLARD

Finances

Charly DELAMAIDE

Grands Equipements

Jean-Pierre ROUME

Transports

Christian POULHÈS

Contractualisation

Jean-Paul NICOLAS

Techniques d'Information
et de Communication

Xavier DALL'AGNOL

Tourisme

Marchés de Noël



Aurillac (grande roue,
artisanat, animations)
du 2 décembre au 2 janvier

Saint-Simon, 11 décembre

Reilhac (et Méli Mélo),
17 décembre

Sansac-de-Marmiesse,
foyer, 14 h, 17 décembre

Saint-Paul-des-Landes,
salle polyvalente,
17 et 18 décembre

Jussac, le bourg, 18 décembre

Mandailles, 18 décembre

Arpajon-sur-Cère (produits
régionaux, fabrications artisa-
nales), la Vidalie, 18 décembre

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Jacques MÉZARD**
Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction, photos : **Claire LAINSCAK Lou PEUCHLESTRADE**
Conception, photos et photogravure : **Ludovic LAPORTE**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.



Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Accueil : 41, rue des Carmes

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac



Maisons
d'en France
MASSIF CENTRAL

Vous voulez faire construire ?



Exclusif !

LE PAIEMENT CONFIANCE

Payez votre maison à la remise des clés*

*voir conditions

Terrains Disponibles

PRO PERMÉA
CERTIFIÉ PAR CEQUAMI

1, Av Georges Pompidou - AURILLAC
04 71 46 24 24 - 06 24 92 50 50
mdfaurillac@polygone-sa.fr

Titulaire NF Habitat N°15-02-0070



nf-habitat.fr